

ARC/10/REP /Rev. 1

**RAPPORT DE LA VINGT-SIXIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO
POUR L'AFRIQUE**

Luanda (Angola) 3-7 mai 2010

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE
BUREAU RÉGIONAL POUR L'AFRIQUE, ACCRA (GHANA)
MAI 2010**

RÉSUMÉ DES CONCLUSIONS ET DES RECOMMANDATIONS

Questions découlant du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire et de la trente-sixième session de la Conférence de la FAO – Mise en œuvre du Plan d'action immédiate (PAI) – Vers une nouvelle conception du réseau des bureaux décentralisés

La Conférence

1. a souscrit à la conception, ainsi qu'aux propositions relatives à la structure et au fonctionnement
2. a estimé que les critères relatifs à la couverture des pays figurant dans le PAI étaient bons d'un point de vue théorique, mais difficiles à appliquer, en particulier en Afrique
3. a recommandé ce qui suit:
 - les besoins particuliers de l'Afrique devraient être gardés à l'esprit et un réseau vigoureux des bureaux de pays, essentiel pour répondre à ses besoins, devrait être mis en place;
 - l'accréditation multiple dans les bureaux de pays ne serait pas appropriée pour les pays africains ayant des besoins urgents et pressants d'aide et d'appui;
 - la FAO devrait maintenir et si possible accroître le nombre de bureaux de pays dans la région;
 - les bureaux décentralisés devraient être renforcés grâce à des ressources à la fois financières et techniques et il devrait y avoir une meilleure formation du personnel de ces bureaux;
 - les critères retenus pour la sélection et la nomination des représentants de la FAO devraient être régulièrement revus compte tenu de l'évolution des besoins des pays;
 - il devrait y avoir une date limite de présentation des retours d'information par les États Membres au sujet des propositions formulées par le Directeur général afin d'éviter que les postes de représentants de la FAO ne restent vacants pendant une période prolongée.

Réforme du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA)

La Conférence

4. a appuyé la proposition de création d'un groupe régional spécial de pilotage à l'appui de la réforme du CSA, devant être conduit par le Président en exercice de la Conférence régionale pour l'Afrique, qui travaillerait en collaboration avec des Membres volontaires.
5. a fait part de sa préoccupation au sujet de la nécessité d'améliorer la coordination entre les groupes nationaux, sous-régionaux et régionaux et a recommandé au groupe de pilotage de s'occuper de cette question.

Rapport sur les activités de la FAO dans la région (2008-2009) et suite donnée aux principales recommandations de la vingt-cinquième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique

La Conférence

6. a approuvé le rapport qui mettait en évidence les principaux résultats des activités entreprises dans la région en 2008-2009 pour appliquer les recommandations de la vingt-cinquième Conférence régionale pour l'Afrique et mettre en œuvre le programme de terrain.

Mise en oeuvre du Programme de travail et budget pour 2010-11 et domaines d'action prioritaires pour la région Afrique au cours de l'exercice biennal suivant

7. La Conférence

- s'est félicitée de la cohérence entre les domaines prioritaires proposés et les objectifs du PDDAA;
- a approuvé les domaines prioritaires pour 2010-11 et 2012-13;
- a recommandé à la FAO:
 - d'aider les États Membres à préparer des plans d'investissement appropriés;
 - de veiller à ce que suffisamment de données soient disponibles pour que puissent être suivis les résultats d'ici à la fin de 2013.

Mise en place du Centre des services communs unique au niveau mondial

8. La Conférence a recommandé que la proposition relative à un centre des services communs mondial fasse l'objet d'une évaluation approfondie appropriée, notamment quant à sa viabilité à long terme, en vue d'une approbation par le Comité financier et le Conseil et de son insertion dans le prochain Programme de travail et budget.

QUESTIONS À L'EXAMEN

Soutien apporté par la FAO à la mise en œuvre accélérée du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA)

9. La Conférence a recommandé que la FAO continue d'apporter son soutien à la Commission de l'Union Africaine, à l'Agence de planification et de coordination du NEPAD et aux communautés économiques régionales.
10. La Conférence a recommandé que les États Membres et la FAO:
- renforcent les capacités institutionnelles et humaines, en particulier pour l'élaboration de programmes d'investissement après pactes et de politiques sectorielles;
 - sensibilisent au PDDAA et accroissent la visibilité des interventions connexes aux échelles nationale et régionale;
 - plaident en faveur de la mobilisation de ressources et du suivi, pour que les annonces de contributions déjà formulées se concrétisent;
 - diffusent des technologies nouvelles et des politiques et stratégies appropriées en vue de faire en sorte que les objectifs du PDDAA ne soient pas compromis;
 - intègrent le PDDAA aux processus nationaux de planification et renforcent les considérations sexospécifiques dans les processus relatifs aux pactes et aux périodes post-pactes;
 - veillent à ce que les multiples initiatives de développement à l'échelle nationale soient coordonnées et harmonisées avec les objectifs généraux du PDDAA;
 - suivent et évaluent la réalisation des objectifs du PDDAA, notamment celui consistant à affecter 10 pour cent des crédits budgétaires à l'agriculture et au développement rural conformément à la déclaration de Maputo;
 - facilitent la coopération Sud-Sud afin d'améliorer les interventions postérieures à la conclusion des pactes;

- donnent des éclaircissements sur les questions soulevées dans le cadre de leur appui futur aux pactes du PDDAA, car il semble y avoir une méprise générale quant à la relation entre les PIPB établis en 2004 et les plans d'investissement après PDDAA.

Répercussions du changement climatique sur la sécurité alimentaire et la gestion des ressources naturelles en Afrique

11. La Conférence a reconnu que:
 - le changement climatique était une question complexe et importante qui avait des répercussions directes sur la sécurité alimentaire et la gestion des ressources naturelles.
 - l'Afrique était confrontée à de graves problèmes du fait du changement climatique, des problèmes qui sont directement liés à l'insécurité alimentaire.
 - la question du changement climatique devait d'abord être envisagée sur les plans national et régional, de pair avec d'autres questions transversales.
12. La Conférence a recommandé que les États Membres fassent un effort pour réduire les incidences du changement climatique sur l'agriculture africaine;
13. La Conférence a recommandé que la FAO
 - collabore avec les gouvernements nationaux à la mise au point de programmes de renforcement des capacités institutionnelles et de sensibilisation portant notamment sur l'intégration des savoirs autochtones, pour aider les communautés rurales à comprendre le changement climatique et à y parer, dans l'optique de la sécurité alimentaire;
 - élabore des modèles prévisionnels et mette sur pied des stratégies régionales et nationales d'atténuation du changement climatique;
 - assure l'accès aux dispositifs déjà en place, comme par exemple les crédits-carbone;
 - crée des systèmes de suivi des données relevées;
 - examine la possibilité de fournir un appui technique au renforcement des capacités pour simplifier les problèmes ainsi que pour appliquer des technologies efficaces, comme l'agriculture de conservation et l'utilisation de matériel génétique adapté aux conditions locales, et d'apporter un éclairage sur les questions relatives à l'équité hommes-femmes;
 - suscite la convocation d'une réunion ministérielle consacrée aux incidences du changement climatique, à l'adaptation au changement climatique et à son atténuation.

Questions diverses

14. La Conférence a recommandé à la FAO d'engager un dialogue avec ses partenaires du système des Nations Unies en vue d'assurer une assistance plus efficace à l'échelle des pays pour leur permettre de parvenir à la sécurité alimentaire, de manière à répondre aux préoccupations concernant la coordination des interventions des organismes des Nations Unies aux niveaux national et régional.
15. La Conférence a constaté que les pays manifestaient un intérêt croissant pour la mise en commun des données d'expérience nationales et la communication des réussites et a proposé que l'on organise à l'avenir des exposés de pays et des échanges de données d'expérience lors des conférences.
16. La Conférence a accueilli avec satisfaction la déclaration que les organisations de la société civile ont rédigée lors de la réunion qu'elles ont tenue à Luanda le 5 mai 2010 et a reconnu l'engagement qu'elles ont pris de parvenir à la sécurité alimentaire dans la région.
17. La Conférence a approuvé la Déclaration de Luanda.
18. La Conférence est convenue de rendre hommage au Directeur général de la FAO, M. Jacques Diouf et a recommandé de soumettre au Conseil de la FAO une proposition relative à l'institution d'un prix de la sécurité alimentaire qui porterait son nom.

19. La Conférence a aussi recommandé que son président, M. Afonso Pedro Canga, demande au Président de la République d'Angola, Son Excellence M. José Eduardo Dos Santos, de bien vouloir présenter à ses homologues, au prochain sommet de l'Union africaine, une proposition relative à la création d'un prix Jacques Diouf de la sécurité alimentaire.

RAPPORT DE LA CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE

I. INTRODUCTION

Organisation de la Conférence

1. Le segment ministériel a vingt-sixième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique s'est tenue à Luanda (République d'Angola), les 6 et 7 mai 2010.
2. Elle a rassemblé 125 délégués de 35 États Membres de la région, dont 17 étaient représentés au niveau ministériel; 1 observateur du Saint-Siège et 12 observateurs d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales. La liste des délégués figure à l'Annexe B et la liste des documents est reproduite à l'Annexe C.

Cérémonie d'ouverture

3. La cérémonie d'ouverture s'est déroulée au centre de conférence Belas, à Luanda (République d'Angola), en présence de MM. Fernando Da Piedade Dias Dos Santos, Vice-Président de la République d'Angola, Antonio Paulo Kassouma, Président de l'Assemblée nationale, Jacques Diouf, Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Luc Guyau, Président indépendant du Conseil de la FAO et de Alfonso Pedro Canga, Ministre de l'agriculture, du développement rural et de la pêche de la République d'Angola. Le Vice-Président a souhaité la bienvenue aux délégués, au nom du Président Jose Eduardo Dos Santos, Président de la République d'Angola, et du peuple d'Angola.

Déclaration du Directeur général de la FAO

4. Le Directeur général de la FAO a déclaré qu'il était très honoré et heureux de participer à la vingt-sixième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique dans la belle ville de Luanda. Il a exprimé, au nom de la FAO, sa gratitude au Président de la République d'Angola, M. José Eduardo Dos Santos, au Gouvernement et au peuple d'Angola, pour avoir accueilli la Conférence.
5. La Conférence régionale se tient alors que le monde est confronté à une grave crise financière et économique, dont les pays les plus pauvres subissent plus particulièrement les effets. Actuellement, plus d'un milliard de personnes souffrent de la faim et l'Afrique subsaharienne est la plus durement frappée, avec 269 millions de personnes souffrant de malnutrition et 30 pour cent de la population touchés par la faim.
6. L'Afrique est riche en terres arables, en eau et en main-d'œuvre et, avec les politiques appropriées, elle a la capacité d'améliorer la production agricole, les revenus nationaux et la sécurité alimentaire. Or, elle compte seulement pour quelque 2 à 3 pour cent du produit intérieur brut (PIB) mondial et sa part relative dans le commerce des produits agricoles, déjà inférieure à 2 pour cent, est en déclin. Les importations agricoles ont continué de progresser plus vite que les exportations et l'Afrique dépense aujourd'hui 33 milliards d'USD en importations, dont une part importante de produits alimentaires.
7. Le Directeur général a indiqué que cette vingt-sixième Conférence régionale allait passer en revue des questions qui ont des retombées sur des millions d'habitants de la région. La Conférence allait débattre de thèmes prioritaires, y compris l'appui de la FAO en faveur de l'exécution du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA); les implications du changement climatique sur la sécurité alimentaire; l'exécution du Plan d'action immédiate pour le

renouveau de la FAO du point de vue du développement du réseau des bureaux décentralisés; et la réforme du Comité de la sécurité alimentaire mondiale.

8. Le Directeur général a rappelé qu'il ne restait que cinq ans avant 2015, l'année butoir fixée par 192 gouvernements membres pour diminuer de moitié le nombre de personnes souffrant de la faim. Il a assuré qu'avec l'appui des pays membres, la FAO continuerait d'offrir une assistance technique pour la formulation et la mise en œuvre de politiques, stratégies et programmes visant à combattre l'insécurité alimentaire en Afrique et ailleurs.

9. La déclaration du Directeur général est reproduite intégralement à l'annexe D.

Allocution du Président indépendant du Conseil

10. Le Président indépendant du Conseil a souligné que la Conférence régionale pour l'Afrique marquait le début de l'exécution du Plan d'action immédiate (PAI), dont le succès dépendait des efforts soutenus des pays membres et du Secrétariat, au Siège de la FAO et dans les bureaux décentralisés. Il a informé les délégués sur le déroulement de son mandat et mis l'accent sur le fait que son travail était caractérisé par la collégialité, le principe de subsidiarité, la prise de responsabilités, l'indépendance et le partenariat. Il a ensuite expliqué où en était la réforme de la FAO, soulignant la nécessité de consolider l'élan qui a été pris, d'utiliser pleinement les excellentes ressources humaines de la FAO et de renforcer les systèmes de communication internes et externes. Il a rappelé aux délégués que les pouvoirs du Conseil avaient été renforcés et que sa prochaine session bénéficierait des recommandations de la vingt-sixième Conférence régionale pour l'Afrique.

11. Il a donné aux délégués des informations concernant la création du groupe de travail à composition non limitée sur l'efficacité et l'efficience des organes directeurs, la préparation de la réunion informelle relative à l'intégration des crédits au titre du budget ordinaire et des financements extrabudgétaires et les préparatifs relatifs à l'élection du Directeur général en 2011. Il a rappelé aux délégués que, par suite de la réforme, les Conférences régionales étaient devenues des organes directeurs à part entière, ce qui renforçait la gouvernance à l'échelon régional.

12. Il a indiqué que les prochaines réunions du comité chargé de la réforme s'intéresseraient aux bureaux décentralisés et à la politique de mobilité du personnel, et que les recommandations émises par les Conférences régionales à ce sujet seraient prises en compte. Il veillera à ce que les Conférences régionales puissent formuler des recommandations spécifiques à l'intention du Conseil sur les domaines prioritaires des régions. En conclusion, il a exhorté les délégués à rester mobilisés pour la mise en œuvre de la réforme, celle-ci devant conduire à une meilleure efficience et efficacité à tous les niveaux de la FAO.

13. L'allocution du Président indépendant du Conseil de la FAO est reproduit intégralement à l'annexe E.

Allocution du Président indépendant du Conseil

14. Le Représentant du Saint-Siège a transmis à la Conférence un message du Pape Benoît XVI, qui encourageait les pays africains à continuer d'œuvrer en faveur de la sécurité alimentaire d'une population croissante.

Déclaration du Vice-Président de la République d'Angola

15. Le Vice-Président a remercié la FAO de la confiance témoignée à l'Angola pour l'organisation de cette Conférence. Il a indiqué que l'économie angolaise était fortement tributaire du pétrole et des diamants et que son pays n'avait pas suffisamment investi dans l'agriculture. Néanmoins, l'Angola s'est employé ces dernières années à faire progresser son secteur agricole,

dont la contribution au PIB est passée de 5 à 58 pour cent environ. L'investissement accru dans l'agriculture a considérablement amélioré les conditions de vie des populations rurales.

16. Le Vice-Président a déclaré que l'Angola avait d'abondantes ressources, à la faveur de ses 47 bassins hydrographiques, et un bon potentiel de production agricole, notamment de manioc. Il a cependant fait observer que ses capacités de production de riz, de maïs, de produits laitiers et de viande étaient insuffisantes et que ces denrées devaient être importées. Le Vice-Président a convenu qu'il s'agissait là d'un véritable problème pour l'Angola

17. Il a indiqué que son pays avait largement investi dans la restructuration de la recherche agricole, la définition de lignes de crédit spécifiques et l'établissement de centres industriels.

18. Il a aussi déclaré que son pays veillait particulièrement à assurer l'accès à l'eau potable non seulement dans les zones urbaines et industrielles, mais aussi dans les communautés rurales, ajoutant que l'accent avait été placé sur l'agriculture de façon à freiner l'exode rural.

19. La déclaration du Vice-Président est reproduite intégralement à l'annexe F.

Élection du Président, des vice-présidents et des rapporteurs

20. M. Gideon Ndambuki, Vice-Ministre de l'agriculture de la République du Kenya et Président sortant de la Conférence régionale pour l'Afrique, a fait part de quelques observations aux participants.

21. Il a indiqué que, dans de nombreux pays membres la productivité agricole stagnait, le prix des engrais et des carburants agricoles augmentait, sans compter les effets du changement climatique. Cette situation a donné lieu à une hausse des cours des denrées alimentaires, qui met en péril la survie même des populations de la région de l'Afrique, notamment des personnes les plus vulnérables. Nombre de personnes vivent encore sous le seuil de pauvreté, avec moins d'un dollar par jour.

22. Il a rappelé aux participants les recommandations pratiques formulées lors de la dernière Conférence pour régler la crise alimentaire, soulignant qu'il était important d'opter pour les solutions les plus durables, dans une perspective d'avenir. Il a demandé instamment aux délégués d'échanger des informations sur les diverses mesures que les pays membres sont en train de prendre pour remédier à cette situation.

23. La déclaration du Président sortant est reproduite intégralement à l'annexe G.

24. La Conférence a approuvé par acclamation la nomination du bureau ci-après:

Président:	République d'Angola M. Afonso Pedro Canga Ministre de l'agriculture, du développement rural et des pêches
Premier Vice-Président:	Guinée équatoriale M. Teodoro Nguema Obiang Mangue Ministre de l'agriculture et des forêts
Second Vice-Président:	Cap-Vert M. Jose Maria Veiga Ministre de l'environnement, du développement rural et des ressources marines

Rapporteurs:

Cameroun

Ambassadeur de la République du Cameroun auprès de l'Italie et
Représentant M. Dominique Awono-Essama
permanent auprès de la FAO à Rome

Ouganda

M. Robert Sabiiti

Représentant permanent suppléant, Ambassade d'Ouganda à Rome

Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

25. La Conférence a révisé et adopté l'ordre du jour et le calendrier, auquel elle a apporté une modification (Annexe A).

Questions découlant du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire et de la trente-sixième session de la Conférence de la FAO – Mise en œuvre du Plan d'action immédiate (PAI) – Vers une nouvelle conception du réseau des bureaux décentralisés

26. Le document ARC/10/2 fait le point sur le Sommet mondial sur la sécurité alimentaire organisé à Rome du 16 au 18 novembre 2009, où a été adoptée une Déclaration consistant en quatre objectifs stratégiques et dans les cinq principes de Rome pour éradiquer la faim dans le monde au plus tôt. Ce document rend également compte des travaux de la trente-sixième session de la Conférence de la FAO, tenue à Rome du 18 au 23 novembre 2009, laquelle a examiné la situation de l'alimentation et de l'agriculture. Les participants à la Conférence ont également passé en revue les activités de l'Organisation, approuvé le Cadre stratégique de la FAO 2010-2019 et le Plan à moyen terme 2010-13 et adopté le Programme de travail et budget pour 2010-11. En outre, le document rend compte des progrès généraux faits en ce qui concerne le Plan d'action immédiate (PAI), qui a été apprécié par la Conférence, et de ses incidences sur le réseau des bureaux décentralisés. Le document contient aussi un additif sur la conception à moyen et long termes du réseau des bureaux décentralisés rédigé à la demande du CoC-EEI, avec l'approbation de la Conférence, pour examen et observations par les conférences régionales.

27. Lors de la présentation de ce document à la Conférence régionale par le Secrétariat, les résultats du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire et de la trente-sixième Conférence ont été mis en avant. Il a été également relevé que le Sommet appuyait les activités entreprises au titre des cadres régionaux de développement tels que le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) du NEPAD. S'agissant du Plan d'action immédiate (PAI), les progrès généraux faits et les incidences sur le réseau des bureaux décentralisés ont été présentés. Les principales actions achevées ou en cours, notamment la décentralisation du PCT, la délégation accrue de pouvoirs aux bureaux décentralisés pour les achats et le transfert de la gestion des fonctionnaires techniques régionaux et de la supervision, ainsi que des responsabilités administratives et financières des Représentants de la FAO au Bureau régional ont été précisées. Lors de la présentation de l'additif, il a été souligné que de considérables efforts avaient été consentis en ce qui concerne la décentralisation au cours des dernières années. La conception à moyen et à long termes de la Direction relative à la structure et au fonctionnement du réseau des bureaux décentralisés a été mise en exergue et il a été demandé aux participants de faire part de leurs observations et avis sur cette conception, ainsi que sur les suggestions formulées dans le document quant à la structure et au fonctionnement du réseau.

28. La Conférence régionale:

- a approuvé la conception du réseau ainsi que les propositions relatives à sa structure et à son fonctionnement décrits dans l'additif au document ARC/10/2,

- s'est dite d'avis que les critères relatifs à la couverture des pays figurant dans le PAI étaient bons d'un point de vue théorique, mais difficiles à appliquer, en particulier en Afrique et
- a estimé que les mesures adoptées par la Direction constituaient un moyen efficace de remédier au déficit structurel du budget du réseau des représentants de la FAO.

29. La Conférence régionale:

- a recommandé que les besoins spéciaux de l'Afrique soient pris en considération et qu'un réseau étoffé de bureaux de pays, essentiel pour répondre à ces besoins, soit mis en place;
- a estimé que l'accréditation multiple pour les bureaux de pays ne serait pas appropriée pour les pays africains ayant des besoins urgents et pressants d'aide et d'appui;
- a estimé que la FAO devrait maintenir et si possible accroître le nombre de bureaux de pays dans la région;
- a recommandé que les bureaux décentralisés soient renforcés grâce à des ressources à la fois financières et techniques et que le personnel de ces bureaux soit mieux formé;
- a recommandé que les critères retenus pour la sélection et la nomination des représentants de la FAO soient régulièrement revus compte tenu de l'évolution des besoins des pays;
- a recommandé que, pour éviter que les postes de représentant de la FAO ne restent vacants pendant une période prolongée, il y ait une date limite de présentation des retours d'informations par les États Membres au sujet des propositions de nominations présentées par le Directeur général;
- a recommandé que le déroulement de la Conférence régionale pour l'Afrique soit revu et qu'il comprenne un mécanisme de suivi de la mise en œuvre des décisions de la Conférence et de compte rendu sur les résultats;
- a recommandé que les relations entre les représentants permanents des pays africains au Siège de la FAO, à Rome, et les bureaux régionaux soient renforcées.

Réforme du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA)

30. La Conférence régionale s'est félicitée de la présence du Président du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) et des éléments de la réforme présentés dans le document ARC/10/3. Elle a souligné combien il importait de prendre en compte la diversité nationale et régionale ainsi que le processus consultatif associant les diverses parties prenantes. En outre, la Conférence régionale a mis en avant l'importance des activités intersessions, qui sont essentielles pour le nouveau CSA et qui devraient comporter des études de cas spécifiques.

31. La Conférence régionale a appuyé la proposition de création d'un groupe régional spécial de pilotage à l'appui de la réforme du CSA. Ce groupe de pilotage pourrait être conduit par le Président en exercice de la Conférence régionale pour l'Afrique et travaillerait en collaboration avec des Membres volontaires. Il procéderait à des consultations initiales à l'échelle sous-régionale et formulerait des propositions à la trente-sixième session du CSA, en octobre 2010, concernant la participation d'organes régionaux, sous-régionaux et autres au processus à parties prenantes multiples. Il élaborera également et présentera un projet de document contenant des propositions relatives à une initiative de coopération Sud-Sud, efficace visant à renforcer les institutions nationales et régionales de gouvernance de la sécurité alimentaire, ainsi que l'a proposé le Président du CSA.

32. La Conférence régionale a fait part de ses préoccupations au sujet de la nécessité d'améliorer la coordination entre les groupes nationaux, sous-régionaux et régionaux et recommandé que le groupe de pilotage y veille.

II. QUESTIONS RELATIVES AU PROGRAMME ET AU BUDGET

Rapport sur les activités de la FAO dans la région (2008-2009) et suite donnée aux principales recommandations de la vingt-cinquième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique

33. La Conférence régionale a approuvé le rapport, qui mettait en évidence les principaux résultats des activités du Bureau régional pour l'Afrique et des bureaux sous-régionaux en 2008-2009 relatives à la mise en œuvre des recommandations de la vingt-cinquième Conférence régionale pour l'Afrique et du Programme de terrain. Le Secrétariat a indiqué qu'environ 69 pour cent des ressources disponibles étaient utilisées pour le programme de terrain.

Mise en œuvre du Programme de travail et budget pour 2010-11 et domaines d'action prioritaires pour la région Afrique au cours de l'exercice biennal suivant

34. Lors de l'adoption du Cadre stratégique de la FAO pour 2010-19, en 2009, la Conférence de la FAO a mis en place une nouvelle approche de la planification et mise en œuvre du programme et de l'établissement de rapports axée sur les résultats pour l'Organisation. Les Membres ont défini des objectifs concrets à atteindre avec l'aide de la FAO tenant compte des objectifs du Millénaire pour le développement visant à réduire de moitié le nombre de personnes souffrant de la faim et à exploiter de manière durable les ressources naturelles pour l'alimentation, l'agriculture et le développement rural. La Conférence de la FAO a en outre adopté en 2009 un processus intergouvernemental rénové et plus ouvert pour la révision des priorités et propositions relatives au Programme et budget. Les cinq conférences régionales sont à présent un élément important de ce processus puisqu'elles font rapport au Conseil par le biais du Comité du Programme et du Comité financier sur les résultats de la FAO au cours de l'exercice précédent et sur les priorités pour l'exercice courant et le suivant.

35. Prenant en compte les besoins des sous-régions et des pays, le Bureau régional pour l'Afrique a proposé à la Conférence régionale pour l'Afrique six domaines prioritaires principaux relatifs à l'assistance technique prêtée par la FAO pour le prochain exercice: favoriser une augmentation durable de la production agricole ainsi que la diversification des cultures; promouvoir l'utilisation et la gestion durables des ressources naturelles, y compris foncières, hydriques, halieutiques et forestières; soutenir l'accès aux marchés et les mesures sanitaires pour améliorer les échanges commerciaux; stimuler la gestion de l'information et des connaissances; incorporer la préparation aux interventions d'urgence et la gestion des risques et formuler et mettre en œuvre des politiques agricoles efficaces, tout en intégrant la question transversale de l'équité hommes-femmes.

36. La Conférence régionale:

- s'est félicitée de la cohérence entre les domaines prioritaires proposés et les objectifs du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA),
- a approuvé les domaines prioritaires pour 2010-11 et 2012-13 et
- a recommandé à la FAO:
 - d'aider les États Membres à préparer des plans d'investissement appropriés et
 - de veiller à ce que suffisamment de données soient disponibles pour que puissent être suivis les résultats d'ici à la fin 2013.

Mise en place du Centre des services communs unique au niveau mondial

37. L'Organisation a établi un Centre de services communs doté de trois pôles – à Bangkok, Budapest et Santiago du Chili – devant assurer des services administratifs bon marché et exécutables à distance et des fonctions d'appui de la manière la plus efficace et rentable possible. Des études menées en 2008-2009 ont établi qu'il est possible d'obtenir davantage de gains d'efficacité grâce à une structure consistant en un pôle unique. L'Organisation conduira une nouvelle analyse des modalités envisageables pour évaluer l'efficacité des services fournis et confirmer de nouvelles économies possibles. Conformément aux indications du Conseil, l'Organisation mettra au point dans sa version finale une étude de viabilité relative à un centre de services communs mondial en s'appuyant sur une analyse détaillée qui prenne en considération les résultats des consultations menées avec les conférences régionales.

38. La Conférence

- a demandé que soit menée une évaluation approfondie appropriée de la proposition relative à un Centre de services communs unique au niveau mondial, notamment quant à sa viabilité à long terme, et à faire approuver ensuite par le Comité financier et le Conseil, avant de la faire figurer dans le prochain Programme de travail et budget.

III. POINTS À L'EXAMEN

39. La Conférence régionale devait examiner les deux points suivants de l'ordre du jour:

- a. Soutien apporté par la FAO à la mise en œuvre accélérée du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA)
- b. Les répercussions du changement climatique sur la sécurité alimentaire et la gestion des ressources naturelles en Afrique

40. Le rapporteur a présenté le rapport du Comité technique (ARC/10/TC) à la Conférence, pour examen et adoption. Le rapport a été adopté avec des modifications (voir Annexe H).

Soutien apporté par la FAO à la mise en œuvre du PDDAA

41. La Conférence a recommandé que la FAO continue d'apporter et intensifie son soutien à la Commission de l'Union Africaine, à l'Agence de planification et de coordination du NEPAD, aux communautés économiques régionales et aux États Membres pour:

- renforcer les capacités institutionnelles et humaines, en particulier pour l'élaboration de programmes d'investissement après pactes et de politiques sectorielles;
- sensibiliser au PDDAA et accroître la visibilité des interventions connexes aux échelles nationale et régionale;
- plaider en faveur de la mobilisation de ressources et du suivi, pour que les annonces de contributions déjà formulées se concrétisent;
- diffuser des technologies nouvelles et des politiques et stratégies appropriées en vue de faire en sorte que les objectifs du PDDAA ne soient pas compromis;
- intégrer le PDDAA aux processus nationaux de planification et renforcer les considérations sexospécifiques dans les processus relatifs aux pactes et aux périodes post-pactes;
- veiller à ce que les multiples initiatives de développement à l'échelle nationale soient coordonnées et harmonisées avec les objectifs généraux du PDDAA;

- suivre et évaluer la réalisation des objectifs du PDDAA, notamment celui consistant à affecter 10 pour cent des crédits budgétaires à l'agriculture et au développement rural conformément à la Déclaration de Maputo;
- faciliter la coopération Sud-Sud afin d'améliorer les interventions postérieures à la conclusion des pactes;
- donner des éclaircissements sur les questions soulevées dans le cadre de leur appui futur aux pactes du PDDAA, car il semble y avoir une méprise générale quant à la relation entre les PIPB établis en 2004 et les plans d'investissement après PDDAA.

Répercussions du changement climatique sur la sécurité alimentaire et la gestion des ressources naturelles en Afrique

42. La Conférence a noté que:

- le changement climatique était une question complexe et importante qui avait des répercussions directes sur la sécurité alimentaire et la gestion des ressources naturelles,
- l'Afrique était confrontée à de graves problèmes du fait du changement climatique, des problèmes qui sont directement liés à l'insécurité alimentaire,
- la question du changement climatique devait d'abord être envisagée sur les plans national et régional, de pair avec d'autres questions transversales. Le changement climatique a de nombreuses incidences sur la conservation des forêts, la concurrence autour des ressources naturelles, en particulier entre humains et animaux, la désertification, notamment au Sahel, par exemple le problème du rétrécissement du lac Tchad,
- l'impact pourrait en être atténué grâce aux efforts consentis par les États Membres.

43. La Conférence a recommandé que la FAO:

- collabore avec les gouvernements nationaux à la mise au point de programmes de renforcement des capacités institutionnelles et de sensibilisation portant notamment sur l'intégration des savoirs autochtones, pour aider les communautés rurales à comprendre le changement climatique et à y parer, dans l'optique de la sécurité alimentaire;
- élabore des modèles prévisionnels et mette sur pied des stratégies régionales et nationales d'atténuation du changement climatique;
- assure l'accès aux dispositifs déjà en place, comme par exemple les crédits-carbone;
- crée des systèmes de suivi des données relevées;
- examine la possibilité de fournir un appui technique au renforcement des capacités pour simplifier les problèmes ainsi que pour appliquer des technologies efficaces, comme l'agriculture de conservation et l'utilisation de matériel génétique adapté aux conditions locales, et d'apporter un éclairage sur les questions relatives à l'équité hommes-femmes;
- suscite la convocation d'une réunion ministérielle consacrée aux incidences du changement climatique, à l'adaptation au changement climatique et à son atténuation.

IV. QUESTIONS DIVERSES

44. La Conférence:

- i. s'est dite inquiète quant à la coordination des interventions des organes du système des Nations Unies aux plans national et régional et a recommandé à la FAO d'engager un dialogue avec d'autres partenaires du système en vue d'assurer une assistance plus efficace à l'échelle des pays pour leur permettre de parvenir à la sécurité alimentaire,

- ii. a constaté que les pays manifestaient un intérêt croissant pour la mise en commun des données d'expérience nationales et la communication des réussites et a suggéré que l'on organise à l'avenir des exposés de pays et des échanges de données d'expérience lors des conférences,
 - iii. a accueilli avec satisfaction la déclaration que les organisations de la société civile ont rédigée lors de la réunion qu'elles ont tenue à Luanda le 5 mai 2010 et a reconnu l'engagement qu'elles ont pris de parvenir à la sécurité alimentaire dans la région.
 - iv. a approuvé la Déclaration de Luanda sur la nécessité d'investir dans l'agriculture pour assurer la sécurité alimentaire en Afrique (Annexe I).
45. Comme suggéré par la République du Congo, la vingt-sixième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique est convenue de rendre hommage au Directeur général de la FAO, M. Jacques Diouf.

46. La Conférence:

compte tenu:

- de l'action remarquable menée par la FAO en Afrique sous la direction de l'actuel Directeur général, M. Jacques Diouf, et
- de l'implication personnelle du Directeur général de la FAO et des efforts qu'il a consentis pour relever le niveau nutritionnel et augmenter la production agricole en Afrique, pour faire reculer la faim et la pauvreté et parvenir à la sécurité alimentaire,

a recommandé:

- que soit soumise au Conseil de la FAO une proposition relative à l'institution d'un prix FAO de la sécurité alimentaire qui porterait son nom,
- que son Président, M. Afonso Pedro Canga, demande au Président de la République d'Angola, Son Excellence M. José Eduardo Dos Santos, de bien vouloir aider à porter auprès de ses homologues, lors du prochain Sommet de l'Union africaine, la proposition relative à l'institution d'un prix Jacques Diouf de la sécurité alimentaire,

a adopté la déclaration de remerciement suivante:

Nous, représentants des gouvernements et délégués des pays d'Afrique à la vingt-sixième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique, adressons nos chaleureux remerciements et exprimons notre profonde reconnaissance à son Excellence M. Jacques Diouf, Directeur général de la FAO, pour les résultats remarquables qu'ils a obtenus au cours de ses trois mandats successifs.

V. CONCLUSIONS

Liste des thèmes à envisager pour la vingt-septième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique

47. Les délégués ont été invités à suggérer des thèmes pour la vingt-septième Conférence régionale. La Conférence a adopté les thèmes suivants, parmi lesquels le Secrétariat, en concertation avec les Membres, choisira des thèmes clés:

- Examen des mesures incitatives et dissuasives relatives aux programmes de développement agricole, ainsi que de leur impact sur la productivité agricole
- Intégration de la question de l'équité hommes-femmes dans les initiatives en faveur de la sécurité alimentaire aux plans national et régional

- Évaluation par le secteur privé des mesures incitatives publiques
- Initiatives en faveur de stratégies d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ses effets
- Rapport d'étape sur la mise en œuvre du PDDAA dans la région
- Examen régional de la production et de la disponibilité d'engrais (y compris d'engrais biologiques)
- Développement des entreprises agricoles et de l'agro-industrie en vue de l'amélioration de la chaîne de valeur
- Évaluation du système de semences en Afrique
- Problèmes liés aux OMG dans l'agriculture africaine – enseignements tirés, mise au point sur les aspects réglementaires, y compris l'impact sur la santé et l'économie
- Partenariat public/privé pour le lancement de programmes agricoles destinés à améliorer les conditions de subsistance et à créer de la richesse
- Mécanismes agricoles destinés à accroître la productivité dans les secteurs de l'élevage, des pêches et des forêts
- Évaluation du programme de développement de la FAO suite à une situation d'urgence à l'appui de la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance durables
- Participation de pays africains à l'établissement et à la mise en œuvre de normes internationales de sécurité sanitaire et qualité des aliments d'origine végétale ou animale
- Coopération Sud-Sud en matière de développement agricole dans la région
- État d'avancement de la dotation en effectifs et de l'allocation de crédits dans les bureaux régionaux en application de la réforme de la FAO.

Date et lieu de la vingt-septième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique

48. La Conférence a adopté par acclamation l'offre de la République du Congo, qui se propose d'accueillir en 2012 la vingt-septième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique, la date exacte devant être décidée en consultation avec le Directeur général de la FAO.

Adoption du rapport de la Conférence (y compris le rapport du Comité technique)

49. La Conférence a examiné son rapport et, après quelques amendements, l'a adopté par acclamation.

50. La Conférence a été officiellement close par le Président, M. Afonso Pedro Canga, Ministre de l'agriculture, du développement rural et des pêches de la République d'Angola après l'adoption de la Déclaration de Luanda sur la nécessité d'investir dans l'agriculture pour assurer la sécurité alimentaire en Afrique (Annexe I) présentée par M. José Luis Xavier Mendes, Ministre de l'agriculture de la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe.

51. M. Jose Maria Veiga, Ministre de l'environnement, du développement rural et des ressources marines de la République du Cap-Vert, a présenté les remerciements officiels de la Conférence au Gouvernement de la République d'Angola.

ORDRE DU JOUR DE LA CONFÉRENCE RÉGIONALE

Réunion du Comité technique

3-4 mai 2010

I. QUESTIONS LIMINAIRES

1. Cérémonie d'ouverture
2. Élection du Président et des Vice-Présidents et désignation du Rapporteur
3. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

II. QUESTIONS À L'EXAMEN

4. Appui de la FAO à la mise en œuvre accélérée du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA)
5. Les répercussions du changement climatique sur la sécurité alimentaire et la gestion des ressources naturelles en Afrique

III. QUESTIONS À CARACTÈRE INFORMATIF

6. Prix élevés des denrées alimentaires et sécurité alimentaire – menaces, possibilités nouvelles et incidences budgétaires pour l'agriculture durable
7. Défis et atouts relatifs à la production de biocarburants dans les pays africains
8. Rapport succinct sur les recommandations des organes régionaux

IV. QUESTIONS DIVERSES

V. CONCLUSION

9. Adoption du rapport du Comité technique
10. Clôture de la réunion du Comité technique

Session plénière

6-7 mai 2010

I. QUESTIONS LIMINAIRES

1. Cérémonie d'ouverture
2. Élection du Président et des Vice-Présidents et nomination du Rapporteur
3. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

II. ALLOCUTIONS

4. Allocution du Directeur général de la FAO
5. Allocution du Président indépendant du Conseil de la FAO
6. Allocution du représentant du Saint-Siège
7. Allocution du Vice-Président de la République d'Angola

III. QUESTIONS À L'EXAMEN

8. a) Questions découlant du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire et de la trente-sixième session de la Conférence de la FAO, notamment la mise en œuvre du Plan d'action immédiate (PAI), y compris le réseau des bureaux décentralisés
- b) Vers une nouvelle vision du réseau des bureaux décentralisés
9. Réforme du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA)
10. Programme et questions budgétaires
 - Rapport sur les activités de la FAO dans la région (2008-2009) et sur la suite donnée aux principales recommandations de la vingt-cinquième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique
 - Mise en œuvre du Programme de travail et budget pour 2010-11 et domaines d'action prioritaires pour la région Afrique au cours de l'exercice biennal suivant
 - Mise en place d'un Centre des services communs unique au niveau mondial

IV. QUESTIONS DIVERSES

11. Rapport du Comité technique incluant ses conclusions sur les questions à l'examen

V. CONCLUSION

12. Points devant être examinés par la vingt-septième Conférence régionale pour l'Afrique
13. Date et lieu de la vingt-septième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique
14. Adoption du Rapport de la Conférence
15. Clôture de la Conférence

LIST OF DELEGATES
LISTE DES DÉLÉGUÉS

TECHNICAL COMMITTEE
COMITÉ TECHNIQUE

Chairperson: Président:	Jose Amaro Tati Ministry of Agriculture
First Vice-Chairperson: Premier Vice-Président:	Crisantos Obama Ondo Ambassador and Permanent Representative of Equatorial Guinea in Italy
Second Vice-Chairperson: Deuxième Vice-Président:	Jose Edardo Barbosa Ambassador and Permanent Representative of Cape Verde in Italy
Rapporteur:	Andree Caroline Mebande Bate Conseiller technique au Ministère de l'agriculture et du développement rural du Cameroun
Co-Rapporteur:	Robert Sabiiti Alternate Permanent Representative, Uganda Embassy in Italy

PLENARY SESSION
SESSION PLENIÈRE

Chairperson: Président:	Afonso Pedro Canga Minister for Agriculture, Rural Development and Fisheries of Angola
First Vice-Chairperson: Premier Vice-Président:	Teodoro Nguema Obiang Mangue Minister for Agriculture and Forestry of Equatorial Guinea
Second Vice-Chairperson: Deuxième Vice-Président:	Jose Maria Veiga Minister for Environment, Rural Development and Marine Resources of Cape Verde
Rapporteurs:	Dominique Awono-Essama Ambassador of the Republic of Cameroon to Italy and Permanent Representative to FAO in Rome
Co-Rapporteur	Robert Sabiiti Alternative Permanent Representative, Uganda Embassy in Italy

MEMBER NATIONS IN THE REGION
ÉTATS MEMBRES DE LA RÉGION

ALGERIA - ALGÉRIE

Délégué(e)

Mohammed Abdelhafid Henni
Inspecteur Général
Ministère de l'agriculture
28 Rue Hassiba Benghali
Alger
Tel: +213 21743292
E-mail:

Suppléant

Benazi, Brahim
Ministère de l'agriculture
28 Rue Hassiba Benghali
Alger
Tel: +213 21743292
E-mail:

ANGOLA

Délégués

Canga, Afonso Pedro
Ministro da Agricultura, do
Desenvolvimento Rural e das Pescas
Rue Comandante Gika, C.P. 527
Luanda
Tel: +244 2 322694
Fax: +2442 320553
Email: gabminander@netangola.com

Monda, Andre de Jesus
Vi-Ministro,
Ministério de Agricultura de
Desenvolvimento Rural e Pescas
Rue Comandante Gika, C.P. 527
Luanda
Tel: +244 924 176 620
Fax: +2442 320553
Email:

Da Silva Izata, Margarida
Ministra Conselheira,
Directora das Organizacoes
internacionais do Ministerio
das Relacoes Exteriores
Tel: +244 923416707
E-mail: mizete@hotmail.com

Suppléants

Tati, Jose Amaro
Ministério de Agricultura de
Desenvolvimento Rural e Pescas
Rue Comandante Gika, C.P. 527
Luanda
Tel: +244 924 176 620
Fax: +2442 320553
Email:

Domingos, Manuel
MINADERP
Luanda
Tel: +244 928 570 165
Fax: +244 324221
E-mail: cotamingo@yahoo.fr

Mendes, Antónia Dolorès do Rosario
Directora Nacional das Pescas e
Aquilcultura
Ministério de Agricultura de
Desenvolvimento Rural e Pescas
Rue Comandante Gika, C.P. 527
Luanda
Tel: +244 912 509101
Fax: +244 923629692
E-mail:
dolores.rosario@yahoo.com.br

Caetano, Tomas Pedro
Director General
Institute for Forestry Development
Ministry of Agriculture, Rural
Development and Fisheries
Luanda
Tel: +244 22232323934
E-mail: tpcaetano@yahoo.com.br

Simba, Damia
Director de Gabinete V/M
Agricultura
Largo dos Ministerios
Av Commandante Gika
Ministerio da Agricultura
Desenv Rural Edas Pescas
Luanda
Tel: +244 222325857
E-mail:
damiasinumba@yahoo.com.br

Ndombele, Dielobaka
Director
Agricultura, Desenv, Rural e Pescas
Luanda
Tel: +244 923333663
Fax:
E-mail:

Nelumba, Maria Antónia
National Director of Infrastructure
and Market
Luanda
Tel: +244 912510518
Fax:
E-mail:
maria_antonia@metcabo.co.ao

Manuel, Dias Engo
Rua Aires De Menezo
Luanda
Tel: +244 923627761
E-mail: mdias58@hotmail.com

Pedro Pacauira, Manuel
Ambassador/Permanent
Representative of
Angola to FAO/WFP/IFAD
Rome, Italy
Tel: +39 067726951
E-mail: gsa.minader@yahoo.com.br

Lundembe, Mpasi
Medico Veterinario
Ministerio do Interior Comando
Geral da Policia Nacional
Direccio Nacional de Logistica
Luanda
Tel: +244 923444518
Fax: +244 912206238
E-mail:

Tunga, David
National Director
Food Security Office
Ministry of Agriculture
Tel: +244 222324941
Fax:
E-mail:

Veloso, Domingos
Ministry of Agriculture
Tel: +244 912 213801
Fax:
E-mail: nazadom12@yahoo.com.br

Belo, Luisa
Embassade de l'Angola en Italie
Rome
Tel: +244 914788499
E-mail: luisabelo@hotmail.it

BENIN - BÉNIN

BOTSWANA

BURKINA FASO

BURUNDI

Délégué

Nderagakura, Ferdinand
Ministre de l'Agriculture et de
l'élevage
B.P. 1850 Boulevard de la Liberté
(Blding Education 1er étage)
Bujumbura
Tel: +257 22222087
Fax: +257 22222873
E-mail: fnderagakura@yahoo.fr

Suppléant

Nzitunga, Isaac
Conseiller au Cabinet du Ministère
de l'agriculture et de l'élevage
B.P. 1850 Boulevard de la Liberté
(Blding Education 1er étage)
Bujumbura
Tel: +257 79917810
Fax: +257 22222873
E-mail: Nzitungai@yahoo.fr

CAMEROON – CAMEROUN

Délégué

Awono Essama, Dominique
Ambassadeur du Cameroun en Italie
et Représentant Permanent du
Cameroun auprès de l'Organisation
des Nations Unies à Rome
Via Siracusa 416, Rome, Italie
Tel:
Fax:
E-mail:

Suppléants

Moungui, Medi
Représentant Permanent Adjoint
auprès des Organisations
des Nations Unies à Rome
Via Siracusa 416, Rome, Italie
Tel: +39 064403644
E-mail: medimoungui@yahoo.fr

Mebande Bate, Caroline Andrée
Conseiller technique
Ministère de l'agriculture et du
développement rural
Yaoundé
Tel: +237 22221636
E-mail: mehandcaro@yahoo.fr

Eko'ó Akouafane, Jean Claude
Secrétaire général
Ministère de l'agriculture et du
développement rural
Yaoundé
Tel: +237 22233876
Fax: +237 77707030

CAPE VERDE – CAP-VERT

Délégué

Veiga, José Maria
Ministre de l'environnement, du
développement rural
et des ressources marines
BP 115
Palmarejo, Praia
Tel: +238 2615713
Email: josem.veiga@maap.gov.cv

Suppléants

Barbosa, José Eduardo
Ambassadeur et Représentant
Permanent du Cap-Vert
auprès de la FAO/PAM/FIDA,
Rome, Italie
E-mail:
jeduardo.barbosa@fastwebnet.it

Gonçalves, Clarimundo
Directeur Général du Budget, de
la Planification et
Gestion du MADRRM
Ministerio da Agricultura
BB 115, Praia
Tel: +238 26 13 01
E-mail:
clairmundo.goncalves@govcv.gov.cv

Barro, Eugénio
Director Services
Engeniria Rural-DGTSP
MEDRRM
Largo Guedes de Menezes, 7 C.P. 115
Praia
Tel: +238 264 1716

**CENTRAL AFRICAN REPUBLIC –
RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE**

Délégué

Suppléant

Bissefi, Michel
Directeur Général Administration
Représentant Ministre du
développement rural et de
l'agriculture
Ministère du développement
rural et de l'agriculture
Bangui
Tel: +236 77099597
Fax: +236 75047792
E-mail: michelbissefi@yahoo.fr

CHAD – TCHAD

Délégué

Suppléant

Gandoua, Dehala
Directeur Général Adjoint de la
Production Agricole et Formation
Ministère de l'agriculture et de
l'irrigation
B P 441, Ndjamena
Tel: +235 66560958
E-mail: gandaoua@yahoo.com

**CONGO REPUBLIC – RÉPUBLIQUE
DU CONGO**

Délégué

Maboundou, Rigobert
Ministre de l'agriculture et de
l'élevage
Ministère de l'agriculture et de
l'élevage
6, rue Louis Tréchet B.P. 2453
Brazzaville
Tel: +242 25517662
Fax: +242 2811929
E-mail: union_fada@yahoo.fr

Suppléants

Camara Dekamo, Mamadou,
Ambassadeur de la République du
Congo en Italie et
auprès de la FAO
Via Ombrone 8/10, 100 Roma
Tel: +39 3988926190
E-mail: ambacorome@libero.it

Mbaika, Gaston
Attaché de Cabinet du Chef de l'Etat
29 Rue Sorgho, Brazzaville
Tel: +242 6666164
E-mail:

Tati, Léon
Conseiller à la Politique de l'Elevage
et à la Recherche
2105 Rue Voula
Plateau de 152,
Brazzaville
Tel: +242 5510240
E-mail: detatiade@yahoo.fr

**CONGO, DEMOCRATIC REPUBLIC
OF – RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE
DU CONGO**

Délégué

Suppléant

Mateso Wabubyula, Constantin-Clément
Directeur de Cabinet du Ministre de
l'agriculture
21 Avenue Congo/mt
Ngafula
Tel: +243 81 2660077
E-mail: ibandahilo@yahoo.fr

CÔTE D'IVOIRE

Fax: +39 06 84080788

E-mail: obamarefao@gmail.com

Délégué

Suppléants

N'Guessan, Yapo G.
Directeur de Cabinet
Ministère de la Production Animale
et des Ressources Halieutiques
01 BP V184
Abidjan 01
Tel: +225 20213410
Email: nguessanyapo@hotmail.com

Djiakariya, Coulibaly
Directeur de la Planification et des
Programmes
Ministère de la production animale
B P V 185, Abidjan
Tel: +225 202194 62
E-mail: djiabeariyac@yahoo.fr

EGYPT – ÉGYPTE

Délégué(e)

Suppléant(e)

Roushdy, Alaa
Counselor
Embassy of Egypt
267 Via Salaria
00199 Rome, Italy
Tel: +39 320 707 1766
Email: ambegitto@yahoo.com

EQUATORIAL GUINEA – GUINÉE ÉQUATORIALE

Delegué

Suppléant

Obama Ondo, Crisantos
Ambassadeur de Guinée Equatoriale
auprès de la FAO à Rome
Via Bruxelles, 59A
Rome, Italie
Tel: +39 06 8845575

ERITREA – ÉRYTHRÉE

ETHIOPIA – ETHIOPIE

GABON

Délégué

Suppléants

Ongone Obame, Aristide
Conseiller du Ministre
B P 19246, Libreville
Tel: +241 07284864
E-mail: ongoneobame@yahoo.fr

Mandoukou-Ma-Nziengui, Emile
Ambassadeur du Gabon en Angola
149 Rua Eng Armindo de Andrade BP
1614, Luanda
Tel: + 923 325991
Fax: + 222 149402

Abessold Ndong, Phil –Philo
Vice-Président
PROPAC
Ministère de l'agriculture
BP 481 Oyem
Tel: + 241 07 89 76 74
Email: abessolo_phil@yahoo.fr

GAMBIA – GAMBIE

GHANA

Délégué(e)

Namoale, Nii Amasah
Deputy Minister
Ministry of Food and Agriculture
P. O. Box M37
Accra
Tel: +233 20 812 0236
Email: namoale@msn.com

Suppléant(e)s

Bhavvani, Raymond Ram,
Director of Policy Planning
Monitoring and Evaluation,
Ministry of Food and Agriculture
P. O. Box M37
Accra
Tel: +233 21 663036
E-mail: rambhavani@yahoo.com

Dannson, Angela Mercy
Ministry of Food and Agriculture
P. O. Box M37
Accra
Tel: +233 21 668245
E-mail: angeladannson@yahoo.com

GUINEA - GUINÉE

Délégué

Toure, Ibrahima Sory
Ministre de la pêche et de
l'aquaculture
Ministère de la pêche et de
l'aquaculture
BP 307, Conakry
Tel: +224 30413660
E-mail: ibrahimatoure65@yahoo.fr

Suppléants

Diousmessi, Mohamed
Conseiller Principal
Ministère de l'agriculture
B.P. 576
Conakry
Tel: +224 30415257/30414222
Fax: +224 30413730
E-mail:

Mansare, Joseph Boniface
Directeur National Adjoint des
Productions animales
Ministère de l'élevage
Conakry
Tel: +224 64305509
E-mail: mansboniface@yahoo.fr

Thiam, Soriby
Consul général
Projeto Nnea Vidg
Rua 2 Casa 141
Tel: + 224 925 27 29 05
Email: bsthiam@yahoo.fr

GUINEA BISSAU – GUINÉE-BISSAU

Délégué

Suppléants

Amarante, Carlos M. T.
Directeur général de la Planification
Agricole
B.P. 71
MDRA-GAPLA
Bissau
Tel: 00245 6842838
E-mail: cmtamarante90@yahoo.fr

Mendes, Henrique José
Counselheiro Ministro Para
Securansa Alimeatar
Ministero Agricultura
C P 71, Bissau
Tel: +245 6634909
E-mail: henrique129@hotmail.com

KENYA

Délégué(e)

Ndabuki, Gideon
Assistant Minister for Agriculture
Ministry of Agriculture
Kilimo House, Cathedral Road
Nairobi
Tel: +254 20 271 8870

Suppléant(e)s

Songa, Wilson
Agriculture Secretary
Ministry of Agriculture
Kilimo House, Cathedral Road
Nairobi
Tel: +254 20 271 8870
E-mail:
AgricultureSecretary@kilimo.go.ke

Ngwiri, Jacinta
Alternate Permanent Representative
Kenya Embassy
Via Archimede 164, Rome
Tel: +39 3318561912
E-mail: jacintamngwiri@yahoo.com

LESOTHO

Délégué(e)

Liteboho, Stephen Mofubetsoana
Deputy Principal Secretary
Ministry of Agriculture
P.O. Box 24, Maseru 100
Tel: +266 22311271
Fax: +266 22310994
E-mail: dpsagric@leo.co.ls

Suppléant(e)s

Malewa, Jonase Sponkie
Ambassador
Embassy of Lesotho
Rome
Tel: +3906 68542496
Fax: +3906 8542527
E-mail: lesothoembassy.roma@tin.it

Hawkins, Symington Monica
District Agricultural Officer
Maoeng
Botha-Bothe
Tel: +266 22460215
Fax: +266 22461014
E-mail: monicahawkins77@yahoo.com

LIBERIA - LIBÉRIA

LIBYAN ARAB JAMAHIRIYA – JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE

MADAGASCAR

MALAWI

Délégué(e)

Mauwa, Margaret
Deputy Minister
Ministry of Agriculture and Food
Security
P.O. Box 30134, Capital Hill
Lilongwi
Tel: +265 1 789 218
Email: tkanyana@gmail.com

Suppléant(e)s

Daudi, Andrew Timothy
Principal Secretary
Ministry of Agriculture and Food
Security
P.O. Box 30134, Capital Hill
Lilongwi 3
Tel: +2651789218/00265178
Fax: +2651 789033/00265 888826283
E-mail: adaudi@afmia-online.net

Kumwembe, Bright Bratso
Director of Finance and
Administration
Ministry of Agriculture and Food
Security
P.O. Box 30134, Capital Hill
Lilongwe 3
Tel: +265 1 788973
Fax: +265 1 789380
E-mail: brightbratso@hotmail.com

Kanyama, Jasila Melania
Economist
Ministry of Agriculture and Food
Security
P.O. Box 30134, Capital Hill
Lilongwe 3
Tel: +265 1 788973
Fax: +265 1 789380
E-mail:

MALI

Délégué

Suppléants

Camara, Faroux
Ambassadeur du Mali
12 rua do Maculusa, Luanda
Tel: +244 929774444
E-mail: faroukcamara@yahoo.fr

Toure, Modibo
Ministry of Agriculture /Planning
and Statistic Branch
P.O. Box 2357, Bamako
Tel: +22320212240
Fax: +223 20215920
E-mail: modimah@yahoo.com

Dembele, Gaoussou dit Emile
Conseiller Technique
Ministère de l'Environnement et de
l'Assainissement
Bamako
Tel: +223 76269079
E-mail: gaoussou_e@yahoo.fr

Diarra, Fousseyni
Conseiller
Ministère de l'agriculture
Bamako
Tel: +223 79077619
E-mail: fousseynid2000@yahoo.fr

Coulibaly, Mamadou
Ministère de l'élevage et de la pêche
BP 3033
Route de Koucouba, Bamako
Tel: +223 20227476
E-mail: coulibalymd@yahoo.fr

MAURITANIA – MAURITANIE

Délégué

Suppléant

Mohamed Khalifa Ould Biyah
Secrétaire général
Ministère du développement rural
Nouakchott
Tel: +222 2527463
Fax: +222 5257475

MOROCCO – MAROC

Délégué

Suppléants

Bouh, Mostaf
Ambassadeur
Ambassade du Maroc en Angola
Luanda
Tel: +244 222 39 37 08
Fax: +244 222 33 88 47

Felloun, Hamid
Ministère de l'agriculture
Direction de Développement des
filières de production
Al Fath, Résidence Mimosas
Imb11, Appt so, Rabat
Tel: +212 667274426
E-mail: hfelloun@gmail.com

El Bouari, Ahmed
Ministère de l'agriculture
Direction de l'irrigation et de
l'aménagement de l'espace agricole
BP 1069, Rabbat
Tel: +212 663044145
E-mail: bouariahmed@gmail.com

MOZAMBIQUE

Délégué(e)

Clemente, Daniel
Permanent Secretary
Ministry of Agriculture
Para dos Herois de Moçambique
P.O. Box 1406
Tel: +258 21 460055
Fax: +258 21 460055
E-mail: snhaca@map.gov.mz
dtrindech@hotmail.com

Suppléant(e)s

Carla, Elisa
Ambassador Permanent
Representative of the Republic of
Mozambique to FAO
Embassy of the Republic of
Mozambique, Via Filippo,
Corri Domi 14, 00195 Rome
Tel: +39 06 37514675
Fax: +39 06 37514699
E-mail:
sec@ambasciatamozambico.it

Chaquisse, Marcelo
Deputy National Director
Rua de Resistencia
Maputo, Mozambique
Tel:
E-mail: mchaquisse@gmail.com

Nyaima, Joao Simao
Head of Department
Ministry of Agriculture
Praga Dos Herois de Moçambique
Tel: +258 21 46 00 55
E-mail: snyaima@yahoo.com.br

Libombo, Marcela
National Coordinator for the
Technical
Food and Nutrition Security
Secretariat (SETSAN)
Ministry of Agriculture
Av. FPM 2658
Tel: +258 21 461 873
Email: mllibombo@setsan.org.mz

Libombo, José Augusto M.
Deputy National Director of
Veterinary Service
Ministry of Agriculture
Praga Dos Herois, Maputo
Tel: +258 21 460082
Email: jlibombojr@yahoo.com.br

NAMIBIA – NAMIBIE

Délégué(e)

Tshikesho, Desiderius Raimund
Under Secretary for Agriculture
Ministry of Agriculture, Water and Forestry
P/Bag 13184, Windhoek, Namibia
Tel: + 264 61 2087694
Fax: + 264 61 208 7787
Email: tshikeshod@mawf.gov.na

Suppléant(e)s

Mboti, Lineekala J.
Ambassador
Embassy of Namibia in Angola
Rua da Libertade no. 20
Villa – Alice, Luanda
Tel: +264 912 340 339
Email: josephos@whoever.com

Shaanika, Gabriel
First Secretary
Embassy of Namibia in Angola
Rua da Libertade no. 20
Villa – Alice, Luanda
Tel: + 244 9236 43309
Email: kakeke@gmail.com

Dunaisky, Puis
Minister Counselor
Embassy of Namibia in Angola
Luanda
Tel: + 244 92 432 8572
Email: piusdunaiski@hotmail.com

Kavari, Tjipee
Agricultural Economist
International Cooperation Unit
Ministry of Agriculture, Water and Forestry
P/Bag 13184
Windhoek, Namibia
Tel: + 264 61 2087767
Fax: + 264 61 208 7725
Email: kavarit@mawf.gov.na

NIGER

Délégué

Sadelhec, Malik
Ministre de l'agriculture et de
l'élevage
Ministère de l'agriculture de
l'élevage
B.P. 12091
Niamey
Tel: +227 20 733541
Fax: +227 20 732008
Email: malik_mansouri@yahoo.fr

Suppléant

Agarya, Moussa
Conseiller du Ministre
Ministère de l'agriculture et de
l'élevage
BP 10908, Niamey
Tel: +227 20 733541
Fax: +227 20 732008
Email: agarya@yahoo.com

NIGERIA - NIGÉRIA

Délégué(e)

Olaniran, Yaya Adisa Olaitan
Minister Permanent Representative
of the Federal Republic of Nigeria
to FAO
Permanent Representation of the
Federal Republic of Nigeria to
FAO Via Orazio, 14-18
00193 Rome, Italy
Tel: +39 06 683931
Fax: +39 06 6832528
Email: nigeriapermrep@email.com

Suppléant(e)s

Akilapa, Funso
Director
Federal Ministry of Agriculture and
Water Resources
PMB 135, Garki Area 11, Abuja
Tel: + 234 80 33 49 52 58
Email: flakilapa@yahoo.com

Tijani, Bukar
National Coordinator
National Programme for Agriculture
and Food Security
Federal Ministry of Agriculture and
Rural Development
Abuja, Nigeria
Tel: +234 803 701 2886
Email: bukartijani@yahoo.com

Oyebanji, Oyesola Olumide
Chief Technical Adviser
National Programme for Agriculture
and Food Security
Federal Ministry of Agriculture and
Rural Development
127, Adetokunbo Ademola Crescent
Wuse II, Abuja, Nigeria
Tel: + 234 803 590 9268
Email:
oyebanjioyesola@yahoo.co.uk

Akoroda, Malachy
Professor in Seed – Production
(Cassava)
University of Ibadan
Tel: + 234 803 582 9286
Email: m-akoroda@yahoo.com

RWANDA

Délégué(e)

Suppléant(e)

Rvzindaza, Ernest
Permanent Secretary
Ministry of Agriculture
BP 621, Kigali
Tel: + 250 252 534644
E-mail: ruzindazaernest@gmail.com

SAO TOME AND PRINCIPE – SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE

Délégué

Xavier Mendes, José Luis
Ministre de l'agriculture,
développement rural et pêche
Ministère de l'agriculture,
développement rural et pêche
Avenue Marginal 12 de Julho
C.P. 47 Sao
Tel: + 239 932 298
Fax: + 239 222 2347
Email: jxaviermendes@hotmail.com

Suppléant

De Souza Powtes, Arnaldo
Assessor de Ministro de Agricultura
Ministère de l'agriculture,
développement rural et pêche
Avenue Marginal 12 de Julho
C.P. 47 Sao
Tel: + 239 932 298
Fax: + 239 222 2347
Email:
arnaldospowtes@hotmail.com

SENEGAL - SÉNÉGAL

Délégué

Fall, Papa Cheikh Saadibou
Ambassadeur du Sénégal en Italie
Via della Camelluccia
759, Rome
Tel: + 39 066 821 0342
Email: saadibouFall@hotmail.it

Suppléants

Diene, Ndiobo
Conseiller Technique du Ministre
Ministère de l'agriculture
3^{ème} étage du Building Administratif
BP 4005, Dakar
Tel: + 221 77 5093 807
Fax: + 221 77 8196 136
Email: ndiabodiene@yahoo.fr

SOUTH AFRICA – AFRIQUE DU SUD

Délégué(e)

Mtintso, Thenjiwe Ethel
Ambassador/Permanent
Representative of the Republic of
South Africa to FAO
Embassy of the Republic of South
Africa Via Tanaro, 14
00198 Rome
Tel: +39 06 852541
Fax: +39 06 85254258/24
Email: mtintsot@foreign.gov.za

Suppléant(e)s

Sebefelo, Duncan Moopelo
Counselor Multilateral Affairs
Embassy of the Republic of South
Africa Via Tanaro, 14
00198 Rome
Tel: +39 06 852541
Fax: +39 06 85254258/24
Email: sebefelod@foreign.gov.za

Chipeta, Sebuewa
Chief Director
Policy, Regulation and Oversight
125 Schoeman's street
Pretoria 0001
Tel: 27 12 336 7460
Email: chipetas@dwa.gov.za

Mdaka, Busisiwe
Executive Manager
Department of Rural Development
and Land Reform
Cnt Jacob Mare and Paul Kruger
Street, Pretoria
Tel: +27 825 772 969
+27 123 128 272
Email:
DBMdaka@ruraldevelopment.gov.za

**SWAZILAND, KINGDOM OF –
SWAZILAND, ROYAUME DU**

Délégué(e)

Dlamini, Clement
Minister for Agriculture
Ministry of Agriculture
Building Cnr. Sozisa & Mlilo Roads
P.O. Box 162, Mbabane H100
Tel: + 268 404 2731
Fax: +268 404 1733
Email: minister_agriculture@gov.sz

Suppléant(e)s

Msibi, Sibusiso L.
Counselor
Permanent Mission of Swaziland
Plot 861 de Pregny-Chambésy 51,
Chemin William-Barbey - 1292
Chambésy Geneva -
SWITZERLAND
Tel: +41 022 7589410
Fax: +41 022 7589424

E-mail: swazimission-geneva@dslnets.ch

Ndlangamandla, George M.
Director of Agriculture
Ministry of Agriculture
P.O. Box 162, Mbabane
Tel: +268 404 9414
Fax: +268 404 1733
Email: ndlangamandlag@gov.sz

**TANZANIA, UNITED REPUBLIC OF –
TANZANIE, RÉPUBLIQUE-UNIE DE**

Délégué(e)

Ngirwa, Wilfred Joseph
Ambassador, Permanent
Representative to FAO
Embassy of the United Republic of
Tanzania
Cortina Da Pezzo, 00185 Rome
Tel: +39 06 33485801
Fadx: +39 06 33485828
Email: wilfredngirwa@yahoo.com

TOGO

Délégué

Suppléant

M'Baw, Arokoum Akla-Esso
Directeur de l'agriculture
Ministère de l'agriculture, de
l'élevage et de la pêche.
BP 1263, Lomé
Tel: + 228 222 61 05
Fax: + 228 222 61 05
Email: arkoum2003@yahoo.fr

UGANDA – OUGANDA

Délégué(e)

Mwesigye, Hope
Minister for Agriculture, Animal
Industry and Fisheries
Ministry of Agriculture, Animal
Industry and Fisheries
P. O. Box 102, Entebbe
Tel: +256 4320752
Fax: +256 4321047
Email: minmaaif@infocom.com

Suppléant(e)s

Sabiiti, Robert
Agricultural Attaché
Embassy of the Republic of Uganda
Via Lungotevere dei Mellini, 44
00193 Rome, Italy
Tel: + 39 06 322 5220
Fax: + 39 06 321 3688
Email:

ugandaembassyrome@hotmail.com

ZAMBIA – ZAMBIE

Délégué(e)

Mbewe, Allan
Deputy Minister for Agriculture and
Cooperatives
Ministry of Agriculture and
Cooperatives
P. O. Box 50197, Lusaka
Tel: + 026 25 34 89
Email: mbewe@yahoo.com

Suppléant(e)s

Trevor, Sichombo
First Secretary
Embassy of the Republic of Zambia
Via Ennio Quirino Visconti, 8
00193 Rome
Tel: +39 06 36088824
Fax: +39 06 97613035
Email: tsichombo@yahoo.com

Mbozi, Green
Director of Agri-business and
Marketing
Ministry of Agriculture and
Cooperatives
Mulungushi House
P. O. Box 50595
15100 Ridgeway, Lusaka
Tel: + 260 211 250 417
Fax: + 260 211 250 417
Email: gmbozi@maff.gov.zm

Mwale, Moses
Deputy Director
Ministry of Agriculture and
Cooperatives
MT Makulu
CR STN, P/B 7, Chkanga
Tel: + 260 1 278 130
Fax: + 260 966 766 395
Email: mwalemp@yahoo.com

Kanyemba, Mathias
Chief Field Crops Agronomist
Ministry of Agriculture and
Cooperatives
Mulungushi house
Box 50291, Lusaka
Tel: +260 211 256 756
Email: mmkanyemba@yahoo.com

Phiri, John
Chief Agricultural Economist and
CAADP Focal Point Person
Ministry of Agriculture and
Cooperatives
P. O. Box 50197, Lusaka
Email: jphiri@maff.gov.za

Daka, Alick
Deputy Director
Crops Production Branch
Ministry of Agriculture and
Cooperatives
(FAO Consultant)
Tel: + 260 211 256 756
Email: alick_daka@yahoo.com

ZIMBABWE

Délégué(e)

Suppléant(e)s

Manzou, James
Ambassador
Tel: +244 222 310 125
Email: jamanzou@yahoo.com

Musingar, Thomas
Counsellor
Embassy of Zimbabwe in Angola
Luanda
Tel: +244 923 792 590

Nyamukapa, Anesu Arthur
Chief Economist
Ministry of Agriculture
1 Borrowdale Road
Harare
Tel: +263 4 797 443
Email: aanyamukapa@yahoo.com

Gata, Ntombana
Principal Director
Ministry of Agriculture
Harare
Tel: +263 479 7406
Email: drkata@yahoo.com

OTHER OBSERVERS/AUTRES OBSERVATEURS

HOLY SEE - SAINT-SIÈGE

Mgr. Volante, Renato
Permanent Observer of the Holy See to
FAO
Fotungu, Piatta San Calisto16, Rome
Tel: + 39 335 127 3303
Fax: + 39 06 698 272 234
Email: osserfao@nhsfao-ve

REPRESENTATIVES OF THE UNITED NATIONS AND SPECIALIZED AGENCIES REPRÉSENTANTS DES NATIONS UNIES ET DES INSTITUTIONS SPECIALISÉES

OBSERVERS FROM INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS (IGOs) OBSERVATEURS D'ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

SADC SECRÉTARIAT – SECRÉTARIAT DE LA COMMUNAUTÉ DU DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE AUSTRALE

Chaura, Bentry Patrice
Senior Programme Officer
P/Bag 0095, Gaborone
Botswana
Tel: + 267 3951863
Email: bchaura@sadc.int

Banda, Alex Miston
Senior Programme Officer, Environment and
Sustainable Development
P/Bag 0095, Gaborone
Botswana
Tel: + 267 36 41 742
Fax: + 267 72 93 97 26
Email: abanda@sadc.int

ECONOMIC COMMUNITY OF CENTRAL AFRICAN STATES (ECCAS) COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRAL (CEEAC)

Beassem, Joel
Coordinateur, Programme Régional
Sécurité Alimentaire.
CEEAC
BP 2112, Libreville – Gabon

Tel: + 241 44 47 31
Fax: + 241 44 47 32
Email: joël_beassem@yahoo.fr

Mba-Asseko, George H.
Expert Ecosystèmes
Marins côtiers et Ressources Halieutiques
CEEAC – ECCAS
BP 2112, Libreville - Gabon
Tel: + 241 06 61 11 40

NEPAD SECRETARIAT

Bwelya, Martin
Senior Specialist
Head – CAADP Team
Box 1234 Halfway House, Midrand
South Africa
Email: bwalyan@nepad.org

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ANIMALE – WORLD ORGANISATION FOR ANIMAL HEALTH (OIE)

Samake, Yavouba
Adjoint au Représentant
Regional de l'OIE pour l'Afrique
BP 2954, Bamako
Mail
Tel: + 223 20 24 15 83
Email: y.samake@oie.int

OBSERVERS FROM INTERNATIONAL NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS/ OBSERVATEURS D'ORGANISATIONS INTERNATIONALES NON GOUVERNEMENTALES

ALLIANCE POUR UNE RÉVOLUTION VERTE EN AFRIQUE - ALLIANCE FOR A GREEN REVOLUTION IN AFRICA (AGRA)

Attere, Adeyemi
Special Assistance to the President of AGRA
#5th floor Eden Square
Block I, Westlands
Box 66773 -00800,
Nairobi, Kenya
Tel: + 254 20 3750 653

Fax: + 254 73 7021 549
Email: fattere@agra-alliance.org

INTERNATIONAL CENTRE FOR AGRICULTURAL RESEARCH IN THE DRY AREAS (ICARDA)

Geletu, Gebre Mariam
P. O. Box 5689, Addis Ababa
Ethiopia
Tel: + 251 116 17 2281
Cell: + 20 05 45 62
Fax: + 251 116 17 2001
Email: g.bejiga@cgiar.org

INTERNATIONAL FEDERATION FOR HOME ECONOMICS

Washi, Sidiga
Vice President, Regional Africa
P. O. Box 17555
Alain-United Arab Emirates
Email: sidiga@gmail.com

BIOVERSITY INTERNATIONAL

Baidu-Forson, Joseph Jojo
Regional Director, Sub-Saharan Africa
P O Box 30677, Nairobi 00100
Tel: 00254 20 7224507
E-mail: j.baidu-forson@cgiar.org
Fax: 00254 20 7224501

**REGIONAL NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS/ORGANISATIONS REGIONALES
NON-GOUVERNEMENTALES**

AFRICAN CAPACITY BUILDING FOUNDATION (ACBF)

Guvheya, Gibson
Programme Officer
ACBF
P. O. Box 1562, Harare
Zimbabwe
Tel: + 265 4 700208
Email: g.guvheya@acbf-pact.org

FAO STAFF/PERSONNEL DE LA FAO

Mr. Jacques Diouf	Director-General
Ms. Maria Helena Semedo	Assistant Director-General/Regional Representative for Africa, RAF, Accra
Mr. Mafa Chipeta	Sub-regional Coordinator for Eastern Africa, SFE, Addis Ababa
Mr. Gaoju Han	Sub-regional Coordinator for Southern Africa, SFS, Harare
Ms. Musa S. Mbenga	Sub-regional Coordinator for Western Africa, SFW, Accra
Mr. Benoit Horemans	Sub-regional Coordinator for Central Africa, SFC, Libreville
Mr. Suffyan Koroma	Economist (Trade), ESTT, FAO Rome
Mr. Boyd Haight	Director, OSP
Mr. Daud Khan	Principal Officer, OSD
Mr. Weldeghaber Kidane	Senior Agric. Officer, TCSP
Ms. Susan Minae	Agribusiness Officer, SFE, Addis Ababa
Mr. Sourahata Bangoura	Water Development Officer, SFC, Libreville
Ms. Diana Tempelman	Senior Gender and Development Officer, RAF, Accra
Mr. Fernando Salinas	Senior Forestry Officer, SFW, Accra
Mr. Francisco D. Chimuco	Economist, TCD
Mr. Paulo Vicente	Assistant FAO Representative/Administration, Nairobi
Mr. Yossef Tadesse	Consultant, FAO-Angola

SUPPORT STAFF/PERSONNEL D'APPUI

Ms. Ruby Agyei, RAF, Accra	Ms. Fatima Pinho, FAO-Angola
Ms. Ami Kumapley, RAF, Accra	Ms. Stella Monteiro, FAO-Angola
Mr. Koffi Honouga, RAF, Accra	Mr. Wilson Boaventura, FAO-Angola
Ms. Francisca Penuku, SFW, Accra	
Ms. Rose Sah, RAF, Accra	

CONFERENCE SECRETARIAT / SECRETARIAT DE LA CONFERENCE

Conference Secretary	Mr. Alhaji Jallow RAF, Accra
Conference Affairs Officer	Mr. Mamoudou Diallo, FAOR/Angola
Reports Officer	Ms. Hannah Clarendon, RAF, Accra
Information Officer	Mr. Justin Chisenga, RAF, Accra
Conference Documents Officer	Mr. Attaher Maiga, RAF, Accra
Information Technology Officer	Mr. Michael Normatey, RAF, Accra

INTERPRETERS / INTERPRÈTES

Mr. Pierre Fournier Interpreter, KIC, Rome (Team Leader)	Ms. Patricia Roman Interpreter
Ms. Kathryn Watson Interpreter	Ms. Carole Akiki Interpreter
Mr. Mohamed Ali Ben Yedder Interpreter	Ms. Dany Najjar Interpreter
Mr. Louis Keil Interpreter	Mr. Reem Owais Interpreter
Ms. Christel Pierson Interpreter	Ms. Marina Costa Interpreter
Mr. Jonathan Clements Interpreter, Rome	Ms. Jorge Leao Interpreter
Mr. Amr El Guindi Interpreter	Ms. Maria Rosario Moreira Interpreter

LISTE DES DOCUMENTS

ARC/10/1	Ordre du jour provisoire annoté
ARC/10/2	Questions découlant du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire et de la trente-sixième session de la Conférence de la FAO, notamment le Plan d'action immédiate (PAI), y compris le réseau des bureaux décentralisés
ARC/10/2 Add.	Vers une conception nouvelle du réseau de bureaux décentralisés
ARC/10/3	Le rôle des conférences régionales de la FAO dans le cadre du Comité de la sécurité alimentaire mondiale réformé
ARC/10/4	Rapport sur les activités de la FAO dans la région (2008-2009) et sur la suite donnée aux principales recommandations de la vingt-cinquième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique
ARC/10/5	Mise en œuvre du Programme de travail et budget pour 2010-11 et domaines d'action prioritaires pour la région Afrique au cours de l'exercice suivant
ARC/10/6	Création d'un Centre des services communs unique au niveau mondial
ARC/10/7	Soutien apporté par la FAO à la mise en œuvre accélérée du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA)
ARC/10/8	Les répercussions du changement climatique sur la sécurité alimentaire et la gestion des ressources naturelles en Afrique

SÉRIE INF

ARC/10/INF/1	Note d'information
ARC/10/INF/2	Calendrier provisoire
ARC/10/INF/3	Liste provisoire des documents
ARC/10/INF/4	Allocution du Directeur général
ARC/10/INF/5	La hausse des prix des aliments et la sécurité alimentaire – menaces, possibilités nouvelles et incidences budgétaires relatives à l'agriculture durable
ARC/10/INF/6	Enjeux et perspectives pour la production de biocarburants dans les pays africains
ARC/10/INF/7	Résumé des recommandations des rapports des organes régionaux de la FAO

**Allocution du
Directeur général de la FAO
Luanda (Angola), 6 mai 2010**

*Monsieur le Président,
Monsieur le Président du Conseil,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs les délégués,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,*

C'est pour moi un honneur et un grand plaisir de me retrouver aujourd'hui parmi vous dans cette belle ville de Luanda pour la vingt-sixième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique.

Au nom de l'Organisation et en notre nom à tous, je souhaiterais exprimer notre reconnaissance au Président de la République d'Angola, Son Excellence José Eduardo Dos Santos, à son Gouvernement et au peuple angolais pour avoir accueilli cette Conférence et pour leur généreuse hospitalité.

L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde et dans la région

Les travaux de cette Conférence régionale se tiennent alors que la grave crise financière et économique n'est toujours pas terminée. Elle a conduit à une récession économique dans de nombreux pays qui touche en particulier les pays et les populations les plus pauvres. La population mondiale devrait atteindre 9,1 milliards de personnes en 2050. La production vivrière devrait augmenter de 70 pour cent dans le monde et doubler dans les pays en développement pour satisfaire les besoins alimentaires nécessaires. Nous sommes arrivés maintenant à plus d'un milliard d'affamés dans le monde, soit environ 105 millions de plus qu'en 2008: un sixième de toute l'humanité souffre donc de faim et de malnutrition.

En Afrique subsaharienne, depuis 2009, plus de 265 millions de personnes sont mal nourries et 30 pour cent de la population de cette région est victime de la faim. Cette situation, évidemment, requiert toute notre urgente attention.

Le Sommet mondial sur la sécurité alimentaire, organisé à Rome en novembre 2009 par la FAO, s'est engagé à éradiquer la faim dans le monde.

Les pays en développement sont davantage intégrés aux activités financières et commerciales à l'échelle mondiale du fait de la mondialisation des économies. Ce phénomène les a plus exposés aux chocs sur les marchés internationaux, avec des réductions généralisées de leurs flux financiers et commerciaux, ainsi que des fonds disponibles pour les programmes de développement.

La crise a cependant permis de placer l'agriculture et la sécurité alimentaire au cœur des politiques et des programmes nationaux et régionaux de développement et d'affronter avec plus d'optimisme la nouvelle décennie. Ce nouvel ordre de priorités devrait donner l'occasion de soutenir les petits producteurs et de renforcer l'agriculture familiale.

Le développement agricole dans la région en 2008-2009

L'Afrique est riche en terres arables, en eau et en main-d'œuvre. Avec la mise en œuvre de politiques appropriées, elle pourra accroître la production agricole, les revenus et la sécurité alimentaire. L'Afrique compte pour environ 2 à 3 pour cent du produit intérieur brut (PIB) mondial; son PIB agricole s'élève à un peu plus de 5 pour cent du total mondial, et son commerce en produits agricoles est inférieur à 2 pour cent avec une tendance à la baisse. L'agriculture ne fait toujours pas partie des priorités de la région bien qu'elle emploie 57 pour cent de la main-d'œuvre et contribue à environ 20 pour cent du PIB et à 11 pour cent des exportations.

L'agriculture reste la clé de l'industrialisation future et de la réduction de la pauvreté. Elle a aussi un effet multiplicateur élevé sur les économies, allant de 1,5 à 2,7 pour cent. La production agricole dans la région a surtout augmenté à cause de l'expansion des terres cultivées qui ont augmenté de 7 à 20 pour cent par an au cours des vingt dernières années.

Depuis les années 70, les importations agricoles ne cessent d'augmenter plus rapidement que les exportations. L'Afrique est de plus en plus importatrice nette de produits alimentaires. Chaque année, elle dépense environ 33 milliards d'USD pour les importations agricoles, essentiellement alimentaires, alors que les exportations sont restées à environ 14 à 15 milliards d'USD.

Les cultures

La région Afrique a, en 2008, produit 152,3 millions de tonnes de céréales, soit une augmentation d'environ 12 pour cent par rapport à l'année précédente. Les prévisions indiquent qu'en 2009, la production céréalière du continent pourrait atteindre 160 millions de tonnes.

L'élevage

L'élevage représente 35 pour cent du PIB de la région, soit 4,4 pour cent de la valeur mondiale de ses produits. La croissance de la production de viande, de lait et d'œufs est restée entre 2 et 3 pour cent alors que les pays en développement enregistrent une moyenne annuelle de plus de 4 pour cent.

Bien que l'Afrique soit le continent ayant le plus de ressources pour l'alimentation du bétail, elle n'a pas suivi le rythme du développement de l'élevage observé sur les autres continents. Sa croissance est restée plus faible que celle de la population surtout en Afrique subsaharienne.

La pêche et l'aquaculture

La production halieutique africaine a stagné autour de 8 millions de tonnes l'année, les 90 pour cent provenant de petits exploitants. Le poisson constitue la principale source de protéines pour la majorité de la population africaine, mais sa consommation par habitant n'est que de 7,6 kg par an, soit la moitié de la consommation moyenne mondiale. L'Afrique est aussi la seule région du monde où la consommation de poisson est en baisse.

Historiquement, l'aquaculture n'a contribué que modestement à la sécurité alimentaire et au développement économique de la région. Toutefois, le recentrage de l'investissement dans l'aquaculture africaine qui s'est accru de façon significative, a apporté une amélioration de la disponibilité de poissons d'élevage sur les marchés locaux de la région.

Le secteur forestier

Actuellement, l'Afrique compte environ 674 millions d'hectares de forêts, soit 17 pour cent du couvert forestier mondial. Cependant, la région enregistre des pertes considérables. En dix ans, entre 2000 et 2010, le couvert forestier de la région a diminué de 3,4 millions d'hectares par an (soit 0,49 pour cent).

Il est donc urgent d'adopter des stratégies appropriées et des mécanismes nouveaux pour lutter contre les problèmes de dégradation et de déforestation dans la région.

*Monsieur le Président,
Excellences, Mesdames et Messieurs,*

Principaux défis pour la région

Les causes de l'insécurité alimentaire en Afrique demeurent les mêmes que celles que j'ai énumérées lors de la dernière Conférence Régionale tenue en 2008 à Nairobi. La maîtrise de l'eau représente le facteur déterminant de la sécurisation de la production et de l'amélioration rapide de la productivité agricole en Afrique où l'on utilise moins de 4 pour cent des ressources hydriques renouvelables, contre 20 pour cent en Asie. Pour 93 pour cent de ses terres cultivables, l'agriculture africaine dépend d'une pluviométrie imprévisible, avec un risque plus élevé de sécheresse dû au changement climatique.

L'utilisation des intrants modernes est très insuffisante. L'Afrique n'utilise en moyenne que 16 kilos d'engrais par hectare, contre 152 kilos en Amérique du Sud et 162 kilos en Asie. Ce taux est encore plus faible en Afrique sub-saharienne avec seulement 9 kilos par hectare. Les semences améliorées à la base de la Révolution verte en Asie et en Amérique Latine sont rarement utilisées en Afrique, où seulement un tiers des semences est soumis à un système de contrôle et de certification. Les infrastructures de transport, les moyens de stockage et de conditionnement font défaut sur le continent. Les routes rurales sont au niveau de l'Inde du début des années 70. Les pertes de récolte peuvent atteindre 40 à 60 pour cent pour certaines productions. De plus, les maladies et les ravageurs transfrontières des animaux et des plantes constituent une menace grave pour la sécurité alimentaire africaine.

Le sous-investissement dans l'agriculture est la cause profonde du sous-développement du secteur et de la faim en Afrique. La part de l'aide publique au développement (APD) mondiale consacrée à l'agriculture, aux forêts et à la pêche, est tombée de 19 pour cent en 1980 à 5 pour cent actuellement. En réponse à la Déclaration de Maputo en 2003, seuls neuf pays allouent aujourd'hui au moins 10 pour cent de leur budget national à l'agriculture et au développement rural. À cet égard, il est encourageant de noter le changement de politique exprimé lors de la réunion du G8 de l'Aquila en juillet 2009 en faveur d'un accroissement de la production des petits agriculteurs dans les pays en développement à déficit vivrier, ainsi que lors du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire organisé par la FAO en novembre dernier. Les chefs d'État et de gouvernement ont pris l'engagement d'augmenter considérablement la part de l'aide au développement consacrée à l'agriculture et à la sécurité alimentaire, sur la base de demandes formulées par les pays.

*Monsieur le Président,
Excellences, Mesdames et Messieurs,*

Le Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine

Je suis heureux de constater que le Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine du NEPAD, le PDDAA, pour lequel nous avons tous inlassablement travaillé, est adopté par un nombre croissant de pays. Dans ce cadre, la FAO contribue à la mise à jour des stratégies nationales de développement du secteur agricole et de sécurité alimentaire. La mise en œuvre du PDDAA nécessite un investissement annuel de quelque 25 milliards d'USD. Des tables rondes du PDDAA ont abouti à ce jour à la signature de « pactes » (« Compacts ») pour 18 pays africains. La FAO a contribué à la préparation de ces pactes. Elle apporte aussi l'assistance requise pour la préparation de plans d'investissement correspondants dans plusieurs pays. Elle répondra positivement aux demandes d'autres pays qui souhaitent l'assistance de la FAO dans leur processus « post-pacte ».

Les défis mondiaux et régionaux

La sécurité alimentaire doit relever une série de nouveaux défis: changement climatique, demande plus importante en quantité et en qualité, concurrence de la production des biocarburants qui a plus que triplé entre 2000 et 2008. En plus de tout cela, s'ajoutent la croissance rapide de la population, l'urbanisation et la migration, les maladies des animaux et des plantes et la question de l'instabilité des prix agricoles.

(Le changement climatique et la bioénergie)

L'atténuation des impacts du changement climatique dépendra largement du progrès accompli dans la production de variétés végétales et de races animales plus adaptées à l'évolution de l'écosystème et dans les investissements pour l'irrigation, les infrastructures rurales et de communication ainsi que la gestion durable des ressources. La FAO est en train de promouvoir l'utilisation de techniques de conservation agricole qui enrichissent les sols en matière organique, accroissent leur humidité et augmentent la rétention de carbone.

La production de la bioénergie dans des conditions appropriées pourrait contribuer à améliorer le revenu des populations rurales. Toutefois, cela exige l'adoption prudente de politiques et de règlements établissant un équilibre entre la sécurité alimentaire et la production de biocarburants à grande échelle.

Au Sommet de Copenhague sur le changement climatique en décembre 2009, les pays développés ont promis de mettre à disposition des ressources supplémentaires, approchant 30 milliards d'USD pour la période 2010-2012, au bénéfice des pays en développement, des petits États insulaires et de l'Afrique, avec une répartition équilibrée entre l'adaptation et l'atténuation. Le nouvel accord prévoit la création d'un « Fonds climatique vert de Copenhague » en tant qu'entité opérationnelle du mécanisme financier de la Convention. Il doit soutenir les projets, programmes, politiques et autres activités dans les pays en développement liés à l'atténuation, l'adaptation, le renforcement des capacités, le développement et le transfert de technologies.

(La flambée des prix des denrées alimentaires)

La hausse spectaculaire des prix des aliments durant la période 2007-2008 et la récession mondiale ont conduit à l'augmentation des niveaux de pauvreté et d'insécurité alimentaire dans plusieurs pays africains, où plus de 50 pour cent des revenus des ménages sont consacrés à la nourriture. Les dernières évaluations sur les pays confrontés aux urgences alimentaires révèlent que sur 33 de ces pays à travers le monde, 21 se trouvent en Afrique.

Dans le cadre de l'Initiative contre la flambée des prix des denrées alimentaires lancée en décembre 2007, 35 pays africains ont bénéficié d'une assistance technique et financière sur les ressources propres de la FAO, pour un montant total de 15,7 millions d'USD. L'Union européenne, par le biais de la Facilité alimentaire, a contribué à hauteur de 317,5 millions d'USD. à l'amélioration de l'accès des paysans aux intrants et aux services de qualité. Un certain nombre de pays africains doivent être les bénéficiaires de cette initiative.

*Monsieur le Président,
Excellences, Mesdames et Messieurs,*

Ordre du jour de la Conférence

Vous serez informés à cette vingt-sixième Conférence régionale des activités de la FAO et vous aurez l'occasion d'étudier les questions qui ont un impact sur des millions de personnes dans la région. La Conférence débattera aussi des thèmes prioritaires suivants:

- l'appui de la FAO à la mise en œuvre accélérée du Programme détaillé du développement de l'agriculture africaine;
- les implications du changement climatique pour la sécurité alimentaire et la gestion des ressources naturelles en Afrique;
- la mise en œuvre du Plan d'Action Immédiate pour le renouveau de l'Organisation en relation avec la question du réseau des bureaux décentralisés de la FAO;
- la réforme du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA).

De plus, un Forum sur l'investissement dans l'agriculture africaine est organisé en marge de la Conférence. Des informations sur les résultats de certains processus régionaux récents tels que les commissions sur les statistiques agricoles, les pêches, les forêts vous seront aussi fournies.

La réforme de la FAO

La FAO connaît actuellement le plus profond processus de réforme au sein des Nations Unies. Elle est en train de renouveler ses modalités de travail ainsi que la manière de conduire sa mission et de prêter ses services aux pays membres.

La mise en œuvre du Plan d'Action Immédiate a été à la fois un objectif principal pour les États membres et pour le Secrétariat depuis son adoption par la Conférence lors de sa session extraordinaire en novembre 2008. Les actions principales du Plan d'Action Immédiate concernent essentiellement les points suivants:

- l'adoption d'un cadre de planification et d'une nouvelle culture axés sur les résultats;
- la décentralisation et une plus grande délégation de pouvoirs;
- la rationalisation organisationnelle;
- l'amélioration de la gestion des ressources humaines;

- une gouvernance plus efficace.

Depuis janvier dernier, les bureaux régionaux ont la responsabilité de la supervision du budget et du programme pour les fonctionnaires techniques dans la région. Ils devraient prendre progressivement la direction des travaux techniques des bureaux de pays. De plus, le personnel des bureaux régionaux a été formé afin d'assumer la responsabilité du Programme de coopération technique.

Pour favoriser l'alignement de notre structure administrative sur le cadre des résultats, une restructuration complète du Siège a été initiée en 2009 et doit s'achever en 2012. L'un des éléments clés de cet exercice a été l'élimination de 40 postes de direction en vue d'alléger la structure et la hiérarchie de l'Organisation.

Le Président indépendant du Conseil expliquera avec plus de détails les actions en cours dans ce cadre, notamment au niveau des représentants des États Membres.

La réforme du Comité de sécurité alimentaire mondiale (CSA)

En novembre dernier, lors de sa trente-sixième session, la Conférence de la FAO a approuvé une autre réforme importante, celle du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA). La réforme du CSA a pour but d'améliorer la gouvernance de la sécurité alimentaire mondiale en s'appuyant sur les structures et programmes déjà en place et en suscitant des partenariats efficaces.

La mission de ce CSA rénové présente notamment les caractéristiques suivantes:

- un forum mondial pour les débats afin de favoriser la convergence de vues sur les causes et les conséquences de l'insécurité alimentaire ainsi que les modalités d'action dans ce domaine;
- un mécanisme de coordination à l'échelle mondiale des efforts visant à éliminer la faim pour assurer la cohérence et l'efficacité à long terme de l'action;
- une base scientifique solide: le nouveau CSA comprend un Groupe d'experts de haut niveau qui va permettre la prise de décisions appropriées en fournissant des études et des analyses objectives et impartiales;
- une grande ouverture: toutes les parties prenantes – gouvernements, institutions régionales et mondiales, partenaires économiques et financiers, organisations professionnelles agricoles, secteur privé, organisations non gouvernementales, fondations et société civile – seront représentées.

Mais, pour que le CSA soit un processus intergouvernemental de haut niveau de prise de décisions et donc doté d'une légitimité politique, il est important que les gouvernements soient représentés au niveau ministériel à ses réunions. Il convient de souligner à cet égard que, au-delà des ministères et des départements techniques compétents, la participation des ministères de la coopération et du développement est aussi nécessaire pour l'examen des importantes questions économiques et de financement.

Au niveau des pays, il est indispensable de mettre en place sous l'autorité des gouvernements un partenariat s'appuyant sur les groupes thématiques et les alliances nationales pour la sécurité alimentaire, qui devraient être renforcés. Ces deux mécanismes devraient fournir un appui aux autorités nationales qui ont la responsabilité d'assurer une allocation et une utilisation judicieuse des ressources budgétaires, de l'aide publique au développement et des investissements privés nationaux et étrangers directs.

Ainsi, le nouveau Comité de la sécurité alimentaire mondiale et son Groupe d'experts de haut niveau, avec des mécanismes pertinents à l'échelle nationale, serviront de base pour le Partenariat mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire.

Conclusion

*Monsieur le Président,
Excellences, Mesdames et Messieurs,*

Cinq années seulement nous séparent de 2015, date que les 192 gouvernements membres de l'Organisation se sont fixés, en 1996, pour réduire de moitié le nombre de personnes victimes de la faim.

Je demeure convaincu qu'avec une volonté politique et une bonne gouvernance, l'Afrique pourra développer son agriculture de manière à nourrir convenablement sa population. Cette volonté politique qui a été exprimée dans la Déclaration de Maputo en 2003, réitérée dans la Déclaration d'Abuja en 2006 sur la sécurité alimentaire, et exprimée dans les différents plans de mise en œuvre du PDDAA doit se traduire dans des programmes cohérents et réalistes qui peuvent être rapidement mis en œuvre en vue d'atteindre les objectifs fixés.

Le problème de l'insécurité alimentaire est une question politique. Ce sont les décisions prises par les gouvernements qui déterminent l'allocation des ressources entre les secteurs. Je me réjouis de la vision du Président en exercice de l'Assemblée de l'Union africaine, Son Excellence M. Bingu Wa Mutharika, Président de la République du Malawi, exprimée lors de son allocution d'investiture. Il a mis ses pairs au défi de passer de la parole aux actes en focalisant la priorité du continent sur l'agriculture et la sécurité alimentaire, afin que d'ici à 5 ans aucun enfant africain ne meure de faim ni de malnutrition.

Avec votre soutien, la FAO continuera, fidèle à sa mission, à fournir l'assistance technique à ses États Membres pour la formulation et la mise en œuvre de politiques, stratégies et programmes en vue de surmonter le défi de l'insécurité alimentaire en Afrique et ailleurs.

Je vous remercie de votre aimable attention et souhaite plein succès à vos travaux.

**Déclaration du
Président indépendant du Conseil de la FAO
Luanda (Angola), 6 mai 2010**

Monsieur le Président de la Conférence,
Mesdames et Messieurs les ministres et chefs de délégation,
Monsieur le Directeur général,
Madame la Représentante du Bureau régional de la FAO pour l'Afrique,
Mesdames et Messieurs les délégués et observateurs,
Mesdames, Messieurs,

Introduction

Permettez-moi d'adresser, au nom du Conseil de la FAO, mes plus vifs remerciements au Gouvernement de la République d'Angola pour avoir organisé cette Conférence régionale et avoir mis en place toutes les facilités pour son déroulement. Mes remerciements s'adressent aussi au peuple angolais pour la qualité de son accueil et sa générosité que j'ai pu mesurer dans mes visites hier.

C'est un honneur et un plaisir de prendre part à cette Conférence Régionale. Notre session à Luanda est la seconde des cinq conférences régionales de l'année 2010. J'étais la semaine dernière à Panama, pour la Conférence régionale de l'Amérique latine et des Caraïbes, et je peux vous confirmer que ces réunions sont désormais de la plus haute importance au regard du rôle nouveau que les pays membres leur ont confié, dans le plan de réforme adopté en 2008, et pour lequel les textes fondamentaux ont été modifiés en 2009.

Le cycle 2010 des conférences régionales est un moment historique de la vie institutionnelle de l'Organisation puisqu'il constitue le premier exercice biennal de mise en œuvre du plan de réforme, le Plan d'action immédiate. Sa mise en place, financée sur le budget ordinaire, relève de notre responsabilité collective et requiert des efforts soutenus des pays membres comme du Secrétariat, à Rome et dans les bureaux décentralisés.

À l'approche de la cent trente-neuvième session du Conseil en mai, je souhaite saisir l'occasion de notre rencontre pour:

1. vous informer sur le déroulement de mon mandat de Président indépendant du Conseil et vous rendre compte de l'exécution des missions que vous m'avez confiées;
2. effectuer un point d'étape sur la mise en œuvre du plan de réforme, en ma qualité de Président du Comité de la réforme, et sur le fonctionnement du Groupe de travail à composition non limitée sur l'efficacité des organes directeurs (OEWG), que je préside également;
3. envisager les perspectives à venir pour ces différentes instances.

Premièrement, le déroulement de mon mandat.

Vous m'avez élu en novembre. Je conçois mon action selon **cinq axes** principaux dont je souhaite vous faire part:

1. **Collégialité:** J'ai mis en place un processus de **coordination informelle** des présidents des comités à composition limitée et des vice-présidents du Comité de la réforme, dont la première réunion a eu lieu le 9 mars. Il me paraît souhaitable d'avoir une approche transversale et consensuelle des tâches qui nous attendent. Des rencontres régulières de ce groupe devraient faciliter la communication et la recherche d'une vision commune pour aborder les échéances de notre agenda. Une concertation élargie au Président du Comité de la Sécurité Alimentaire mondiale (CSA) et des comités techniques du Conseil est envisagée début juin.
2. **Subsidiarité:** Il est indispensable que les organes de gouvernance articulent leur action au mieux pour éviter les doublons et les redites. Lors de la progression d'un niveau à l'autre, chacun d'eux doit avoir sa valeur ajoutée. Je veille à ce que ce qui est traité à un niveau ne soit pas traité une autre fois au niveau supérieur. À cet égard, le **travail intersessions** est primordial et correspond à l'esprit de la réforme. Des initiatives positives ont été prises en ce sens. Elles vont dans la bonne direction, dans la mesure où elles préparent les sessions formelles de manière approfondie.
3. **Appropriation:** Le dialogue indispensable avec les **Groupes régionaux** et en leur sein doit s'appuyer sur des rencontres régulières afin que chaque groupe puisse exprimer ses préoccupations et ses propositions. J'ai ainsi invité les présidents des groupes régionaux à des réunions de travail: les 15 mars, 22 mars et 21 avril, notamment sur le thème des **visites de terrain**. Je saisis l'occasion pour remercier la présidence du groupe Afrique, l'Égypte, et sa vice-présidence, la Tanzanie, pour leur collaboration active.
4. **Indépendance:** Chacun de vous sait qu'il est impératif de préserver ce critère, tant à l'égard des Membres que du Secrétariat et de la Direction générale, avec lesquels des ajustements sont en cours dans un climat constructif. Soyez assurés que je considère le respect de cette indépendance comme un élément déterminant du succès de ma mission. Je m'attache chaque jour à la préserver, et plus encore à l'approche des importantes échéances qui se présentent à nous, comme l'élection du Directeur général en 2011, lors de la trente-septième session de la Conférence.
5. **Partenariat:** Pour notre mission, le partenariat est primordial et nous devons penser à le développer sous toutes ses formes: autres instances du système des Nations Unies, États, société civile, ONG, entreprises privées.

Deuxièmement, quel est l'état d'avancement de la réforme?

La réforme est en marche. Le temps est à l'action collective, il nous faut contribuer à consolider l'élan de ce processus, encore fragile. Ensemble nous devons lutter contre toutes les inerties, notamment en valorisant au mieux les ressources humaines de l'Organisation, dont chacun sait qu'elles sont de grande qualité. **La communication interne** est primordiale, car ce sont ces personnels qui mettent en œuvre la réforme au quotidien. De même que la **communication externe** à laquelle chaque pays devrait contribuer.

C'est ainsi que nous pourrions espérer des résultats concrets, à Rome comme dans votre région. Les nouvelles méthodes de travail et de préparation des comités à composition limitée vont permettre de déboucher sur des recommandations encore plus précises pour le Conseil de mai. Vous savez que les pouvoirs du Conseil ont été renforcés en matière de planification, d'établissement des priorités, de contrôle, de supervision et de suivi de la mise en œuvre des décisions de gouvernance. Ce Conseil de mai bénéficiera directement des conclusions de la Conférence régionale qui nous réunit aujourd'hui à Luanda.

Le calendrier des réunions du Comité de la réforme a été revu, afin que deux d'entre elles puissent se tenir avant l'été. À l'issue de notre première réunion du 8 avril, je souhaite faire un point avec vous sur quatre processus majeurs de notre feuille de route:

1. Le Groupe de travail à composition non limitée sur l'efficacité des organes directeurs: Il a été formellement mis en place le 9 avril et son calendrier de travail provisoire a été adopté. L'organisation d'un travail intersessions est prévu compte tenu de la sensibilité du sujet de la représentation du Conseil.
2. Le processus de préparation de la réunion informelle sur l'intégration des financements extrabudgétaires: Le 14 avril, la session conjointe du Comité financier et du Comité du programme a souligné la nécessité de définir les conditions de préparation de cette réunion prévue par le PAI. Il convient d'aborder ce point et de prendre les décisions nécessaires lors de nos prochaines réunions dans le cadre du suivi de la réforme.
3. La préparation de l'élection du Directeur général: L'audition des candidats par le Conseil et par la Conférence était à l'ordre du jour de la session du Comité des questions constitutionnelles et juridiques qui s'est tenue la semaine dernière à Rome. Des propositions ont été formulées par le Secrétariat, sur la base notamment d'une analyse comparative des règles et pratiques en vigueur au sein d'autres organisations du système des Nations Unies. Les recommandations qui seront transmises au Conseil seront discutées en mai. Par ailleurs une annonce sur les propositions de candidatures au poste de Directeur général vient d'être publiée sur le site web de la FAO.
4. Le statut des conférences régionales: En effet, la réforme de la gouvernance a comporté une innovation notable au niveau des régions: les conférences régionales ont acquis le statut d'organes directeurs à part entière. Elles ont dorénavant un lien hiérarchique avec la Conférence et avec le Conseil, auxquels elles doivent également faire rapport:
 - dans le premier cas, sur les aspects liés aux politiques et aux réglementations;
 - dans le deuxième cas, sur les questions relatives au programme et au budget. À cet égard, le Comité du programme a prié d'appeler votre attention sur « l'évaluation du rôle et des activités de la FAO liées à l'eau » afin que vos recommandations puissent être prises en compte pour déterminer les priorités de l'Organisation.

C'est une avancée remarquable en termes d'affermissement de la gouvernance à l'échelon régional.

Par ailleurs, dans la mesure où le CSA doit faire rapport au Conseil sur les questions de programme et de budget, je me permets de m'exprimer sur le travail effectué par le Bureau de ce Comité, que je considère comme extrêmement positif. Les avancées significatives qui se dégagent ne peuvent que bénéficier de la relation entre le CSA et le Conseil. Cette dynamique facilitera également la mise en place du Partenariat mondial pour l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition, associant les institutions spécialisées de Rome – la FAO, le FIDA, le PAM et Bioversity – ainsi que la société civile que j'ai rencontrée à Rome et ici, à Luanda, pour l'Afrique. La présente Conférence examinera d'ailleurs ce sujet de manière détaillée puisqu'un point particulier de l'ordre du jour lui est consacré, en présence du Président du Bureau du CSA.

Quelles sont les perspectives à court terme?

L'entrée en vigueur de la nouvelle date de la Conférence, désormais fixée en juin, entraîne un raccourcissement de près de six mois de l'exercice en cours. L'agenda est chargé, il nous faut donc valoriser au mieux le temps disponible.

À cet égard, le travail en groupes informels est une bonne approche, sous réserve qu'il soit transparent, ouvert et compatible avec les sessions formelles des organes directeurs dont il ne doit pas préempter des décisions. Il permet de travailler en amont et d'aborder à froid des échéances importantes, telle que l'élection du Directeur général ou la prise en compte des financements extrabudgétaires dans la préparation du Programme de travail et de budget 2012-2013. Il est souhaitable qu'il demeure coordonné et connecté aux travaux du Comité de la réforme, du Conseil et des autres entités, formelles ou non.

Les prochaines réunions du Comité de la réforme traiteront des **bureaux décentralisés et de la politique de mobilité du personnel**. Autant de questions importantes dans la perspective de la **décentralisation**, dont la discussion pourra être éclairée par les débats et les recommandations des **conférences régionales** qui se dérouleront entre-temps. Les contacts que j'ai eus avec vous mais aussi avec le Bureau de la FAO à Luanda et avec le Bureau régional pour l'Afrique me confortent dans l'intérêt que nous devons porter à ce sujet.

Je faciliterai la prise en compte des apports des conférences régionales dans les processus décisionnels, notamment lors des délibérations du Conseil.

Les comités ont examiné les questions présentant un intérêt direct pour la **décentralisation**, tels que les progrès accomplis dans l'exécution du Programme de coopération technique. Le Comité du Programme a spécifiquement recommandé que je prenne des mesures, avec l'appui du Secrétariat, pour que les **conférences régionales** soient à même de formuler des recommandations précises au Conseil sur les domaines prioritaires des régions. Monsieur le Président, avec vos collègues présidents des conférences régionales, vous avez un nouveau rôle à jouer pour la future conférence.

Je mettrai en œuvre cette recommandation, en particulier dans la perspective de l'élaboration du Programme de travail et budget à venir.

Par ailleurs, vous savez que le mandat qui m'a été confié implique de poursuivre les contacts avec les institutions qui traitent de sujets qui rentrent dans le mandat de la FAO afin que le Conseil soit tenu informé des développements qui s'y opèrent. À cet égard, je vous informe

que j'ai l'intention d'assister, en juillet, à la trente-troisième session du Codex Alimentarius, et sans doute à la réunion du Conseil économique et social (ECOSOC), et, en septembre, au Sommet sur les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). À cette occasion, je rencontrerai les autres organismes internationaux. Je poursuivrai mes contacts avec les représentants du personnel et intensifierai ceux entrepris avec les représentants de la société civile, notamment les ONG, et bien sûr le PAM et le FIDA. Je veillerai à ce que le Conseil soit tenu informé des débats intéressant la FAO qui ont lieu dans d'autres instances, et à ce que le dialogue se poursuive avec d'autres organes directeurs, en particulier ceux des institutions s'occupant d'alimentation et d'agriculture dont le siège est à Rome. À cet effet, un thème particulier est inscrit à l'ordre du jour de la prochaine session du Conseil qui se tiendra dans deux semaines à Rome.

Enfin, j'ai programmé plusieurs missions sur le terrain à l'occasion des conférences régionales, pour rencontrer les bénéficiaires des actions de la FAO et apprécier l'impact de la réforme. C'est le cas cette semaine en Angola. Je vous remercie monsieur le Ministre, votre administration et les représentants de la FAO, pour m'avoir permis d'aller au plus près du terrain.

CONCLUSION

Pour terminer je vous confirme que ma disponibilité pour assurer la mission que vous m'avez confiée est entière, à Rome comme sur le terrain. Je suis à l'écoute de vos préoccupations et prêt à les faire partager à l'ensemble des pays membres chaque fois que nécessaire.

Il est souhaitable que nous restions concentrés sur la mise en œuvre de la réforme, que nous allions à l'essentiel sans rouvrir des points déjà acquis. La route est longue et semée d'obstacles. Le processus est encore fragile. Nous devons rester soudés et solidaires pour rendre la FAO plus efficace et plus réactive à ses différents niveaux et renforcer la responsabilité des Membres en permanence et pas uniquement durant les conférences pour atteindre notre objectif primordial de mieux lutter contre la faim.

La place primordiale qu'occupe l'agriculture dans les sociétés et les économies africaines n'échappe à personne. Dans la plupart des pays d'Afrique, l'agriculture est un secteur clé de l'économie, y compris à l'exportation, et son impact social est de premier ordre. L'agriculture africaine reste néanmoins confrontée à des contraintes et des défis multiples qui concernent également la FAO. Ainsi, la présente Conférence est appelée à examiner la mise en œuvre du Programme de travail et budget pour 2010-11, mais aussi à formuler des recommandations concernant les domaines d'action prioritaires pour l'Afrique en cours de l'exercice biennal 2012-13. À cet égard, j'observe avec intérêt qu'un accent particulier est mis sur les priorités régionales suivantes:

- la promotion de l'accroissement durable et de la diversification de la production agricole;
- la promotion de la gestion et de l'utilisation durable des ressources naturelles, y compris la terre et l'eau, ainsi que les ressources halieutiques et forestières;
- la promotion du commerce par un meilleur accès au marché et des mesures sanitaires renforcées;
- l'adoption et la mise en œuvre de politiques agricoles efficaces;
- une gestion améliorée de l'information et des connaissances;
- une capacité accrue de faire face aux situations d'urgence et de gérer les risques.

Mais je tiens à vous réaffirmer que la réforme n'est pas une fin en soi, elle permet plus d'efficience, d'efficacité à tous les niveaux de la FAO. Déjà le Directeur général et la Direction ont engagé des actions porteuses pour le changement de culture. Les régions, la vôtre, se sont mieux structurées pour répondre à ce changement.

Mais aussi, les organes de gouvernance, le Conseil, les comités et moi-même, avons changé de culture pour conduire chacune des délégations de pays à plus d'engagement au cours de la vie de la FAO. C'est indispensable pour que nous assurions pleinement notre tâche, partout sur le terrain, dans tous les pays. Mais il est aussi primordial de développer le rayonnement et la reconnaissance de la FAO dans les instances internationales.

À l'instar de ce qui s'est fait avec le Comité de la sécurité alimentaire mondiale, nous avons d'autres plateformes où il est nécessaire d'assurer la cohésion (l'eau, la terre, le climat...). Nous devons être acteurs en la matière. Et c'est dans ce sens que la réforme de la FAO est essentielle. Ce qui nous guide tous, c'est qu'au plus vite, nous puissions, de façon durable, « éradiquer la faim dans le monde ».

Je souhaite plein succès à vos travaux et vous remercie de votre attention.

Allocution de
Son Excellence M. Fernando da Piedade Dias dos Santos,
Vice-Président de la République d'Angola,
prononcée lors de la cérémonie d'ouverture le 6 mai 2010

(1*)

*M. LE PRÉSIDENT INDÉPENDANT DU CONSEIL DE LA FAO,
MONSIEUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA FAO,
MADAME LA SOUS-DIRECTRICE GÉNÉRALE ET REPRÉSENTANTE RÉGIONALE DE
LA FAO POUR L'AFRIQUE,
MESDAMES ET MESSIEURS LES REPRÉSENTANTS DE GOUVERNEMENTS,
MESDAMES ET MESSIEURS LES MEMBRES DE PARLEMENTS,
MESDAMES ET MESSIEURS LES INVITÉS,
MESDAMES ET MESSIEURS,*

C'est avec un grand plaisir que l'Angola accueille la vingt-sixième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique et qu'en son nom je souhaite la bienvenue à tous les participants, et plus particulièrement aux ministres de l'agriculture des pays de notre continent, qui ont la responsabilité de traduire dans les faits le thème que nous avons proposé pour cette conférence: « l'investissement dans l'agriculture, gage de la sécurité alimentaire en Afrique », en trouvant les moyens d'accroître la production agricole et, partant, de garantir la sécurité alimentaire en Afrique.

La crise financière et économique internationale, qui a affaibli les économies des pays développés et qui pèse négativement sur celles des pays en développement, à quoi s'ajoutent la crise alimentaire et les effets délétères du changement climatique, a aggravé la situation des personnes les plus vulnérables, surtout en Afrique.

Ces dernières années ont été particulièrement difficiles pour la plupart de nos pays dans les domaines économique et financier et au plan de la sécurité alimentaire.

Pour nous, cette Conférence sera une occasion exceptionnelle pour vous faire part des progrès que nous avons obtenus dans le développement agricole et la diversification de notre économie, qui était restée pendant très longtemps pratiquement tributaire de l'exploitation des hydrocarbures et des diamants.

Avec la paix et la stabilité effectives obtenues en 2002, les secteurs autres que celui des hydrocarbures, dont le secteur agricole, sont tout naturellement passés de moins de 5 pour cent à 58 pour cent du produit intérieur brut, ce qui a permis la création d'emplois et l'amélioration de la qualité de vie des populations.

Il a fallu pour cela réinstaller des centaines de milliers de personnes qui avaient déplacées dans le pays, de réfugiés et de soldats démobilisés, ainsi que leurs familles, dans leur zone d'origine et leur fournir les moyens d'assurer leur survie immédiate et de reprendre leurs activités productives, de déminer les champs, de réparer les routes et les ponts et de rétablir la circulation normale des personnes et des biens.

Ce résultat fait foi des efforts que consent actuellement le Gouvernement pour redynamiser et diversifier l'économie et engager des initiatives dans le secteur rural qui permettent d'accroître la production agricole, de réduire la dépendance vis-à-vis des marchés extérieurs de produits de l'agriculture et de l'élevage et de mener une lutte efficace contre la faim et la pauvreté, conditions *sine qua non* pour accomplir les objectifs fixés dans ce sens à l'horizon 2015.

L'Angola dispose d'abondantes et riches ressources foncières permettant de développer l'agriculture. Sur un territoire national couvrant 124 millions d'hectares, 35 millions d'hectares de terres sont classés comme potentiellement arables, dont 30 millions de terres en friche et 5 millions de terres cultivées. Les ressources hydriques associées à ces terres se répartissent entre 47 bassins versants.

De 2005 à 2009, la production agricole (cultures et élevage) a augmenté et le pays affiche d'ores et déjà des excédents de production, par exemple de manioc.

En revanche, l'Angola accuse une production insuffisante de céréales (riz, blé et maïs) et de viande et produits laitiers, c'est pourquoi il doit faire appel aux importations pour couvrir la demande de ces produits. Mais nous nous fixons comme objectif de réduire ce déficit ainsi que les importations de ces produits, et d'en augmenter la production.

La nécessité d'accroître la production et la productivité des cultures vivrières et commerciales représente un très important défi pour notre pays. Pour le relever, l'Angola s'attache à restructurer le système de recherche agricole, à remettre en service les stations de recherche zootechnique et agricole, à accorder des crédits aux petits et moyens producteurs, à favoriser par des incitations la commercialisation et l'assistance technique aux agriculteurs et aux pêcheurs et elle a alloué des crédits d'un montant de 350 millions d'USD à cet effet.

Le Gouvernement promeut des pôles agro-industriels dans plusieurs localités du pays, ainsi que des projets de réimplantation des populations afin d'accroître la production agricole, tant familiale que commerciale.

Dans le même temps, il s'est engagé à assurer, dans le cadre de son programme « De l'eau pour tous », l'approvisionnement en eau potable jusqu'en 2010, non seulement des villes et des zones périurbaines, mais aussi des zones rurales, et de faire un usage rationnel des ressources hydriques dans tout le pays pour favoriser l'activité agricole et industrielle.

Dans ce contexte, des plans sont déjà en cours d'élaboration pour développer des bassins hydrologiques, comme par exemple les bassins du Cunene et de l'Okavango, le fleuve Cubango, qui viennent s'ajouter à d'autres projets dans d'autres provinces, et plus de cent millions d'USD ont été alloués à l'investissement dans les périmètres irrigués.

Ainsi, la stratégie du Gouvernement continue à être appliquée telle que définie dans le programme de développement rural et de réduction de la pauvreté et dans la stratégie nationale relative à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, qui ont pour objectif de promouvoir la lutte contre la faim et l'extrême pauvreté en garantissant le développement harmonieux et intégré des communautés et en contribuant à enrayer l'exode rural.

Ainsi, il devient possible de rééquilibrer la balance des paiements et de contribuer à la stabilisation macroéconomique et de réduire la vulnérabilité de l'économie nationale aux fluctuations des cours mondiaux des hydrocarbures.

*Chers participants,
Mesdames et Messieurs,*

Il y a quelques jours, le Président de la République a promulgué la loi sur les agrocarburants approuvée par l'Assemblée nationale (Parlement angolais), qui prend en compte les possibilités du pays en matière de production de biens agricoles, non seulement à usage alimentaire mais aussi pour la production d'agrocarburants et d'électricité.

Dans ses principes généraux, cette loi établit que l'affectation rationnelle de terres à cet effet doit être encouragée au-delà des terres au sol fertile, afin d'éviter la concurrence et les conflits fonciers entre la production d'aliments et la production d'agrocarburants, qui devraient éclater sur les terres au faible rendement agricole, c'est-à-dire sur les terres marginales.

Ainsi, malgré la nécessité de nous adapter aux nouvelles technologies et d'intégrer d'autres sources d'énergie à la matrice énergétique du pays, notre priorité première reste la production destinée à assurer l'alimentation de la population.

Au cours de cette Conférence, vous aurez la possibilité d'examiner des questions brûlantes en rapport avec le changement climatique, qui appellent des mesures appropriées pour en prévenir et atténuer les effets négatifs.

Vous aborderez aussi des questions de sécurité alimentaire en rapport avec le dernier Sommet mondial, qui s'est tenu l'an dernier à Rome, le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) dans le cadre du NEPAD et la réforme du Comité de la sécurité alimentaire mondiale et vous examinerez la suite donnée aux recommandations adoptées à Nairobi (Kenya) et définirez le plan d'action pour 2010-11.

Il s'agit d'un plan d'action difficile et ambitieux, mais je suis certain que, grâce à vos connaissances et à votre compétence, il sera possible de trouver des financements pour la production agricole, tant intérieure qu'extérieure, afin de garantir que la capacité de production agricole dans nos pays soit maintenue à son niveau actuel, voire améliorée.

Il est important d'œuvrer au niveau de nos pays à la création de mécanismes de partage de connaissances et de données d'expérience techniques et scientifiques, y compris les savoirs traditionnels. Nous pensons que la FAO pourrait jouer un rôle fondamental s'agissant de concrétiser ces mécanismes.

Nous devons en outre œuvrer pour faire adopter des stratégies et des programmes nationaux et régionaux dans les domaines de l'agriculture, du commerce, de l'eau et de la formation qui puissent être mis en œuvre avec l'appui et l'expérience de la FAO et d'autres organismes du système des Nations Unies.

Ce n'est qu'avec la participation active et l'engagement de chacun d'entre nous que nous pourrions atteindre les objectifs ambitieux de réduction de moitié de la faim et de la pauvreté, en vue de leur éradication au plan mondial.

*Chers participants,
Mesdames et Messieurs,*

Je me permets de saisir cette occasion solennelle pour rendre hommage aux efforts consentis pendant plusieurs dizaines d'années par la FAO en faveur du développement de l'agriculture dans le monde et, en particulier, en Afrique.

Je tiens à remercier également M. Jacques Diouf pour l'implication et le dévouement dont il a fait preuve au sein de l'Organisation et pour l'importance qu'il a toujours accordée à la question de l'éradication de la pauvreté et de la faim dans le monde.

Je déclare ouverte la vingt-sixième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique.

Je vous souhaite plein succès dans vos travaux!

Vive l'Afrique!

Je vous remercie infiniment de votre attention.

(I*) Avant de prononcer ce discours, Son Excellence le Vice-Président de la République a demandé aux participants présents à la Conférence d'observer une minute de silence à la mémoire du Président du Nigéria récemment disparu, M. Umaru Yar'Adua.

Allocution
du Président sortant et
Vice-Ministre de l'agriculture de la République du Kenya

Votre Excellence M. Jose Eduardo dos Santos, Président de la République d'Angola
Monsieur le Directeur général de la FAO,
Mesdames et Messieurs les ministres,
Excellences,
Mesdames et Messieurs les délégués,
Mesdames et Messieurs,

Je saisis cette occasion tout d'abord pour remercier les organisateurs et le peuple de la République d'Angola pour leur accueil chaleureux réservé à ma délégation et à moi-même depuis que nous sommes arrivés à Luanda pour assister à la vingt-sixième Conférence régionale de la FAO.

Mesdames et Messieurs les délégués,
Mesdames et Messieurs,

Nous avons encore présente à l'esprit la vingt-cinquième Conférence régionale tenue à Nairobi (Kenya), et j'ai l'honneur de vous faire part des salutations chaleureuses de Son Excellence M. Mwai Kibaki, le Président de la République du Kenya, ainsi que de ses vœux de pleins succès dans nos délibérations.

Vous vous en souvenez sans doute, la dernière Conférence a eu lieu à un moment où le monde, et en particulier l'Afrique, se trouvait dans une situation économique très difficile et en proie une grave crise alimentaire.

Dans nombre de nos pays membres, la productivité agricole stagnait tandis que le prix des engrais et des carburants à usage agricole augmentait, sans compter les effets du changement climatique. Cette situation a conduit à une augmentation des prix des denrées alimentaires et, partant, à mettre en péril la survie même de nos populations, notamment des personnes les plus vulnérables. Beaucoup de nos concitoyens vivent en dessous du seuil de pauvreté, c'est-à-dire avec moins d'un dollar par jour.

Les délégués présents à la dernière Conférence ont formulé des recommandations pratiques visant à régler la crise alimentaire et se sont penchés à cette fin sur les solutions les plus durables pour y porter remède. J'espère que les délégués seront informés des diverses mesures que les États Membres sont en train de prendre en ce sens.

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais porter à votre attention quelques-unes des réalisations de mon pays, le Kenya, dans certains des domaines principaux arrêtés lors de la dernière Conférence régionale:

La sécurité alimentaire reste un problème de premier plan au Kenya car le nombre de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté continue à augmenter; à l'heure actuelle, on estime que 56 pour cent de la population est dans ce cas, mais ce pourcentage pourrait augmenter à 66 pour cent d'ici à 2015 si rien n'est fait.

Divers programmes et projets ont été lancés et réactivés ces dernières années pour atteindre l'objectif général de sécurité alimentaire. Parmi toutes les initiatives menées, on peut citer tout particulièrement deux interventions publiques visant à atténuer la faim et l'insécurité alimentaire: le programme **Njaa Marufuku Kenya** (NMK) et le programme national pour accélérer l'accès aux intrants (National Accelerated Agricultural Inputs Access Programme, NAAIAP).

Soucieux de renforcer les partenariats public-privé, le Gouvernement a par ailleurs conclu des partenariats avec diverses institutions financières pour accorder des prêts à bon marché à des agriculteurs afin de favoriser la production d'aliments au titre d'un programme intitulé « Kilimo Biashara » (« gérer une activité agricole comme une entreprise »).

Mesdames et Messieurs,

Les ministères chargés du secteur de l'agriculture ont achevé d'élaborer la politique nationale globale relative à l'alimentation et à la nutrition, qui doit à présent être approuvée par le Gouvernement. Cette politique a pour objet de relever les défis qui se posent à nous s'agissant de parvenir à la sécurité alimentaire pour tous.

Le Gouvernement a par ailleurs examiné diverses politiques qui ont une incidence sur la production agricole et il a défini la politique nationale de vulgarisation dans le secteur agricole (National Agriculture Sector Extension Policy, NASEP), qui doit contribuer à remédier à tous les problèmes en rapport avec le transfert de technologies, l'alimentation adéquate, les conditions de nutrition, le suivi, l'entreposage et la distribution de denrées alimentaires dans le pays.

Mesdames et Messieurs,

Soucieux de renforcer sans relâche la sécurité alimentaire, le Gouvernement a lancé un programme de stimulation économique en 2009. L'un des principaux objectifs de ce programme était de parvenir à l'autosuffisance alimentaire à long terme pour tous les Kenyans grâce à des programmes de remise en service et d'établissement de systèmes d'irrigation, sachant que le Kenya n'exploite qu'un cinquième de son potentiel d'irrigation.

La première phase de ce projet était centrée sur la remise en état de l'infrastructure et l'optimisation de la production agricole dans les périmètres d'irrigation existants définis par les ministères de l'agriculture, de l'eau et de l'irrigation, du développement régional et de la jeunesse et des sports.

Pour la première campagne agricole, le projet prévoyait de produire 329 000 tonnes de maïs sur 5 640 ha et 565 650 tonnes de riz sur 8 380 ha.

À ce jour, 3 336 ha de maïs et 12 260 ha de riz ont été plantés, soit une surface plus importante que prévue pour le riz.

La récolte se poursuit dans les périmètres concernés (5 périmètres maïsicoles et 5 périmètres rizicoles).

Le Gouvernement a d'ores et déjà versé aux ministères chargés de l'exécution du projet 19 millions d'USD sur l'enveloppe globale de 26 millions d'USD qui y est allouée.

Durant la campagne actuelle, le Gouvernement s'est engagé à soutenir ce programme à hauteur de 11 millions d'USD pour la production de maïs sur 4 800 ha et de riz sur 12 900 ha. Ceci vient s'ajouter aux plans déjà en vigueur.

Au cours des préparatifs de la deuxième phase, 98 projets d'irrigation ont été envisagés et doivent faire l'objet d'un examen, notamment des projets d'irrigation de grande envergure et destinés aux petits exploitants. Des plans préliminaires sont en cours de préparation et seront achevés en juin 2010.

**Mesdames et Messieurs les délégués,
Mesdames et Messieurs,**

Le Gouvernement n'a pas oublié que, pour mener à bien les activités que je viens de décrire, toute l'attention voulue doit être accordée à la préservation de l'environnement et à l'agriculture durable. Le couvert forestier actuel est inférieur à 2 pour cent du territoire national, soit nettement moins que les 10 pour cent recommandés au plan mondial. Ceci est à l'origine d'une dégradation des sols et, par suite, d'effets négatifs liés au changement climatique. Le Gouvernement a pris des dispositions légales concernant l'agriculture et les forêts dans le sens de la gestion durable des forêts. Ces mesures, qui entreront en vigueur par un décret au titre de la loi agricole, prévoient que, les terres agricoles doivent atteindre une couverture d'au moins 10 pour cent.

Compte tenu du rythme rapide de la croissance démographique en Afrique, la demande d'aliments et d'énergie est appelée à s'intensifier. Malgré tous les efforts consentis, les pratiques agricoles continuent à fragiliser les ressources naturelles dont dépend la production agroalimentaire. Comme par le passé, la science et la technologie apporteront des solutions à cette crise énergétique et ceci nécessitera d'importants changements politiques.

L'avenir des politiques agricoles est compliqué par les nouvelles perspectives liées au potentiel de production de bioénergies à grande échelle. Dans certains pays développés, l'une des clés de l'indépendance énergétique réside dans la mise au point de politiques et de technologies relatives aux énergies renouvelables, notamment des politiques et technologies visant à développer la production d'agrocultures.

Il reste d'autres défis à relever, par exemple: augmenter les crédits budgétaires alloués à l'agriculture conformément à la Déclaration de Maputo et remédier aux aléas liés au changement climatique.

Mesdames et Messieurs,

Le Kenya est très attaché à la mise en œuvre du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) qui a été lancé en 2006.

Aux fins des préparatifs de la signature du Protocole d'accord du Pacte du PDDAA, des mesures préliminaires ont été prises. Le pays a développé la Stratégie de développement du secteur agricole (2009-2020), plan à moyen terme s'inscrivant dans l'esprit du premier objectif du Millénaire pour le développement et du Pacte. La Stratégie de développement du

secteur agricole sera lancée pendant la signature du Pacte du PDDAA, ce qui permettra de mettre en œuvre des activités visant à accomplir les objectifs du PDDAA.

Mesdames et Messieurs,

Vous nous avez confié la présidence de la dernière Conférence régionale, à Nairobi, et nous en avons été très honorés. Vous vous en rappelez sans doute, nous avons examiné d'importantes questions concernant l'agriculture et, plus spécifiquement, la sécurité alimentaire. Quatre recommandations principales se sont dégagées lors de la réunion de Nairobi, concernant la gestion de l'eau, le commerce et l'investissement agricoles, les opérations après récolte, et il est important de préciser que les recommandations de la Conférence seront synthétisées dans une déclaration qui sera présentée à l'Union africaine et au G8. Je suis heureux de vous annoncer que les recommandations de la réunion de Nairobi ont été ou seront examinées dans diverses réunions.

J'en mentionnerai quelques-unes brièvement: la FAO, en étroite collaboration avec l'Union africaine, le Conseil des ministres africains chargés de l'eau et la Banque africaine de développement, a organisé la Conférence de niveau ministériel sur l'eau pour l'agriculture et l'énergie en Afrique: les défis du changement climatique en décembre 2008 à Syrte (Libye). La plupart des pays africains y étaient représentés et vous savez tous que la promotion de l'investissement dans l'eau pour l'agriculture y a été mis en avant. Nos programmes relatifs à l'eau pour l'agriculture sont à des stades d'avancement divers, selon les pays.

S'agissant du commerce et de l'accroissement des investissements dans l'agriculture, la FAO et les États Membres travaillent ensemble dans le cadre des communautés économiques régionales à renforcer les capacités commerciales. Les activités après récolte se sont aussi intensifiées dans la région. L'amélioration du système d'information sur la sécurité alimentaire et l'appui qui lui est apporté dans la région se sont poursuivis et sont devenus une priorité régionale. Il s'agit entre autres d'améliorer les données sur les prix et la qualité des produits agricoles et de permettre un partage plus rapide des informations essentielles sur la sécurité alimentaire. Je voudrais aussi vous informer qu'un récapitulatif des recommandations et résolutions a été présenté au Sommet de l'UA à Sharm el Sheikh en juin 2008, puis au Sommet du G8 qui a eu lieu en juillet 2009 à L'Aquila (Italie).

Nous avons beaucoup appris durant notre présidence, car nous nous sommes enrichis de l'expérience dont ont fait part d'autres pays, notamment sur des questions de portée mondiale et sur la manière dont les pays africains tâchent de relever le défi consistant à nourrir nos populations. Nous devons tous faire de ce défi une chance à saisir et continuer à établir des partenariats et à collaborer tout en le relevant.

Avant de conclure, je voudrais vous faire observer que la présente Conférence régionale pour l'Afrique est la dernière avec Son Excellence M. Jacques Diouf au poste de Directeur général de la FAO. Je voudrais saisir cette occasion pour remercier M. Jacques Diouf pour ses efforts inlassables et pour le soutien indéfectible qu'il a apporté aux États Membres pour les aider à accomplir leurs objectifs en matière de sécurité alimentaire par le biais de divers programmes de la FAO. En particulier, nous vous félicitons d'avoir engagé les profondes réformes qui sont aujourd'hui en cours pour permettre à la FAO de prêter ses services de manière encore plus efficace aux États Membres.

Pour finir, je tiens à remercier notre hôte le Gouvernement de l'Angola, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, les partenaires du développement et toutes

les organisations du système des Nations Unies représentées d'avoir accueilli et organisé cette fructueuse Conférence et d'avoir participé à ses travaux. À l'heure de céder la présidence de la Conférence régionale à l'Angola, nous sommes conscients que de nombreux pays africains luttent encore contre la faim et la pauvreté, à des degrés de gravité divers, et que quelques-uns d'entre eux seulement sont en voie d'amélioration. Nous n'en devons pas moins continuer à travailler sans relâche car les besoins sont criants.

J'ai maintenant le plaisir de céder la parole au Président de la Conférence, M. Afonso Pedro Canga, Ministre de l'agriculture, du développement rural et des pêches de la République d'Angola, qui dirigera les travaux de la Conférence.

Je vous transmets mes meilleurs vœux de réussite dans vos travaux. Je vous remercie de votre attention.

Vice-Ministre de l'Agriculture
KENYA

Rapport du Comité technique
3-4 mai 2010

I. QUESTIONS LIMINAIRES

Organisation

1. Le Comité technique de la vingt-sixième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique s'est réuni du 3 au 4 mai 2010 au Centre de conférence de Belas à Luanda (République d'Angola).
2. Étaient présents à la réunion 103 délégués de 35 États Membres de la région Afrique, un observateur d'un État Membre d'une autre région, et 12 observateurs d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales. On trouvera à l'Annexe B la liste des délégués.

Cérémonie d'ouverture (point 1)

3. La Sous-Directrice générale de la FAO et Représentante régionale pour l'Afrique, Mme Maria Helena Semedo, a souhaité la bienvenue aux délégués au nom du Directeur général de la FAO, M. Jacques Diouf. Elle a remercié, au nom de l'Organisation, le Gouvernement de la République d'Angola d'avoir accueilli cette Conférence et a mis à sa disposition les excellentes installations du Centre de conférence de Belas à Luanda. Elle a également remercié le Comité national d'organisation de la diligence et de l'engagement dont il a fait preuve en s'acquittant de ses tâches en collaboration avec le Secrétariat de la Conférence de la FAO. Elle a ensuite mis en avant les principales questions devant être examinées lors de la Conférence et les occasions offertes par les événements parallèles d'examiner d'importantes questions telles que l'investissement dans l'agriculture, la sécurité alimentaire et la production, ainsi que la protection du manioc.
4. Elle a indiqué que la vingt-sixième Conférence régionale pour l'Afrique se distinguait des conférences précédentes en ce qu'elle faisait maintenant partie de la structure de la Conférence de la FAO, comme il est indiqué dans le Plan d'action immédiate de la FAO. De surcroît, le Président de cette Conférence communiquerait les conclusions à la trente-septième session de la Conférence en 2011. Les conclusions seraient aussi communiquées au Conseil de la FAO par l'intermédiaire du Comité financier et du Comité du programme.
5. Mme Semedo a rappelé aux participants les importantes déclarations telles que la Déclaration de Maputo de juillet 2003 en vertu de laquelle 10 pour cent du budget national total serait consacré à l'agriculture et a encouragé à assurer sa mise en œuvre. Elle a également mis l'accent sur la Déclaration d'Abuja qui exhorte à accélérer la réduction de l'insécurité alimentaire. Dans sa conclusion, elle a rappelé que l'actuel Président de l'Union africaine (UA) avait demandé à l'Afrique de partager un rêve: « dans cinq ans, aucun enfant africain ne devrait mourir de faim et de malnutrition et aucun enfant ne devrait aller se coucher le ventre vide ».

6. Les délégués ont été invités à relever ce défi non seulement parce qu'il est noble, mais encore en vue de préserver la dignité de l'Afrique. À cette fin, elle a réitéré l'engagement de la FAO à mettre son expérience et ses informations techniques à la disposition de la région.

7. M. Jose Amara Tati, Secrétaire d'État à l'agriculture de la République d'Angola, a souhaité la bienvenue aux participants et a déclaré ouverte la vingt-sixième Conférence régionale pour l'Afrique, au nom du Ministre de l'agriculture, du développement rural et de la pêche de la République d'Angola, M. Afonso Pedro Canga.

8. Il a évoqué la nécessité d'investir dans l'agriculture et a relevé les questions sur lesquelles la Conférence était appelée à se pencher, notamment les répercussions du changement climatique, les possibilités qui s'offraient pour les biocarburants en Afrique, les prix élevés des denrées alimentaires et la gestion des ressources naturelles. Il a demandé instamment aux participants de tirer les conclusions de l'examen des questions spécifiques qui sont pertinentes pour les pays et pour l'Afrique afin de présenter un rapport en vue de son examen et de son adoption par la Réunion ministérielle.

Élection du Président, des Vice-Présidents et nomination des rapporteurs (point 2)

9. Les participants ont élu à l'unanimité à la présidence M. Jose Amara Tati, du Ministère de l'agriculture de la République d'Angola.

10. Ils ont ensuite élu, également par acclamation, les autres membres du bureau comme suit:

Premier Vice-Président:	Guinée équatoriale: Crisantos Obama Ondo
Second Vice-Président:	Cap-Vert: Jose Edardo Barbosa
Rapporteurs:	Cameroun: Andree Caroline Mebande Bate
	Ouganda: Robert Sabiiti

Adoption de l'ordre du jour et du calendrier (point 3)

11. Les participants ont adopté l'ordre du jour et le calendrier après y avoir apporté des modifications. On trouvera à l'Annexe A l'ordre du jour et à l'Annexe C la liste des documents.

II. QUESTIONS À L'EXAMEN

Soutien apporté par la FAO à la mise en oeuvre accélérée du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA)

12. Le Secrétariat a présenté le document ARC/10/7. L'appui au programme du NEPAD relatif à l'agriculture a démarré en 2001, lorsque le Directeur général a offert l'assistance technique de la FAO aux responsables africains. Cette assistance se poursuit depuis lors. La FAO a aidé à formuler le PDDAA et son document d'accompagnement, a aidé 51 pays à préparer des programmes nationaux d'investissement à moyen terme et des profils de projets d'investissement bancables, d'une valeur totale de 26,7 milliards d'USD et de 10 milliards d'USD respectivement, et a organisé ou aidé à organiser des conférences, sommets et

réunions afin de faire connaître le PDDAA et de mobiliser des ressources. Depuis 2002, la FAO a en permanence fourni les services de conseillers principaux afin d'aider le NEPAD à s'acquitter de son mandat.

13. L'aide actuelle et récente de la FAO est axée sur la préparation de tables rondes du PDDAA (6 pays) et la concrétisation des pactes signés dans 11 pays et une CER. Les stratégies de fourniture de l'appui de la FAO sont notamment la mobilisation de ses ressources techniques au Siège et dans ses bureaux décentralisés et la mise en place de partenariats ainsi que la collaboration avec les partenaires du développement. Les défis à relever pour une mise en œuvre effective du PDDAA sont notamment la prise en main du PDDAA par les gouvernements; l'engagement à atteindre l'affectation de crédits à hauteur de 10 pour cent du budget afin de prendre en main le programme; l'association de toutes les parties prenantes locales au PDDAA et la limitation de l'aptitude de la FAO à répondre de manière satisfaisante aux demandes si celles-ci ne sont pas reçues à temps et espacées de façon appropriée.

14. La Conférence a recommandé à la FAO de renouveler et d'intensifier son appui à la Commission de l'Union africaine, à l'agence de planification et d'exécution du NEPAD, aux communautés économiques régionales et aux États Membres afin de:

- renforcer les capacités institutionnelles et humaines, en particulier pour l'élaboration de programmes d'investissement après pacte et de politiques sectorielles;
- sensibiliser au PDDAA et accroître la visibilité des interventions connexes aux échelles nationale et régionale;
- plaider en faveur de la mobilisation de ressources et du suivi de la concrétisation des annonces de contributions déjà formulées;
- diffuser de nouvelles technologies, des politiques et stratégies appropriées en vue de faire en sorte que les objectifs du PDDAA ne soient pas compromis;
- intégrer le PDDAA dans les processus nationaux de planification et renforcer les considérations sexospécifiques dans les processus relatifs aux pactes et à la période suivante;
- veiller à ce que la multiplicité des initiatives de développement à l'échelle nationale soit coordonnée et rationalisée avec les objectifs généraux du PDDAA;
- suivre et évaluer la suite donnée aux objectifs du PDDAA, notamment l'affectation de 10 pour cent des crédits budgétaires à l'agriculture et au développement rural conforme à la Déclaration de Maputo;
- faciliter la coopération Sud-Sud afin d'améliorer les interventions postérieures à la conclusion des pactes;
- donner des éclaircissements sur les questions soulevées dans le cadre de son appui futur aux pactes du PDDAA, car il semble y avoir une méprise générale quant à la relation entre les PIPB préparés en 2004 et les plans d'investissement après PDDAA.

Répercussions du changement climatique sur la sécurité alimentaire et la gestion des ressources naturelles en Afrique

15. Le Secrétariat a présenté le document ARC/10/8. Les questions clés et les problèmes essentiels qui se profilent concernant la sécurité alimentaire en Afrique seront imputables au changement climatique. Les activités proposées de suivi par les gouvernements africains et l'appui éventuel de la FAO en matière d'atténuation du changement climatique et d'adaptation aux effets de celui-ci sont particulièrement importantes.

16. L’Afrique dispose de peu de temps pour adapter son agriculture, déjà en difficulté, et pour parvenir à la sécurité alimentaire et économique ou en assurer la pérennité. L’Afrique subira, plus que d’autres régions, les impacts négatifs du changement climatique, puisqu’il suffit que le réchauffement y dépasse 3° C pour que la production agroalimentaire chute partout dans la région. Le changement climatique aurait pour effet global de réduire la productivité et d’aggraver la vulnérabilité.

17. Il est nécessaire que l’Afrique intervienne pour remédier au changement climatique sans pour autant abandonner la lutte contre l’insécurité alimentaire, souvent et encore plus urgente, et que ses partenaires internationaux l’accompagnent dans cette entreprise sans toutefois réduire leur aide en faveur de la sécurité alimentaire ni l’aide au développement.

18. Les forêts africaines peuvent procurer des crédits-carbone et représenter une source de revenus de ce mécanisme à la faveur de l’ouverture de nouveaux débouchés. Pour ce, il faut protéger les forêts des défrichages rapides à usage agricole pratiqués à cause de la médiocre productivité de l’agriculture. Les « meilleures pratiques » d’atténuation et d’adaptation sont exposées dans le document, qui indique également ce qui peut être fait face au changement climatique et l’aide dans ce domaine que la FAO peut apporter aux pays africains.

19. La Conférence:

- a noté: que le changement climatique est une question complexe et importante qui a des répercussions directes sur la sécurité alimentaire et la gestion des ressources naturelles.
- a noté: que l’Afrique est confrontée à de graves préoccupations en raison du changement climatique, qui sont directement liées à l’insécurité alimentaire.
- a noté: qu’il fallait envisager la question du changement climatique tout d’abord sur le plan national et sur le plan régional, de pair avec d’autres questions transversales, de manière globale. Le changement climatique a de nombreuses implications et conséquences sur la conservation des forêts, la concurrence au sujet des ressources naturelles – notamment entre humains et animaux –, la désertification – en particulier au Sahel, comme l’illustre par exemple le rétrécissement du lac Tchad.
- a noté: que l’impact pourrait être atténué grâce aux efforts des pays.
- a recommandé à la FAO:
 - de collaborer avec les gouvernements nationaux à la mise au point de programmes de renforcement des capacités institutionnelles et de sensibilisation, notamment relatifs à l’intégration des savoirs autochtones, pour aider les communautés rurales à comprendre le changement climatique et à y parer, en faveur de la sécurité alimentaire.
 - d’élaborer un programme de modèles de prévision, de créer des systèmes de suivi des données relevées et de mettre sur pied des stratégies régionales et nationales d’atténuation du changement climatique ainsi que d’accès aux dispositifs déjà en place tels que l’achat de crédits-carbone.
 - d’examiner la possibilité de fournir un appui technique au renforcement des capacités pour simplifier ces problèmes et prêter un appui technique pour appliquer des technologies efficaces, comme l’agriculture de conservation et l’utilisation de matériel génétique localement adapté, ainsi qu’apporter un éclairage sur des questions relatives à l’équité hommes-femmes.

- d'apporter son concours afin de convoquer une réunion ministérielle où seraient examinés l'impact du changement climatique et les moyens de s'y adapter et de l'atténuer.

Prix élevés des denrées alimentaires et sécurité alimentaire – menaces, possibilités nouvelles et incidences budgétaires pour l'agriculture durable

20. Le Secrétariat a présenté le document ARC/10/INF/5. Les principales causes de la hausse des prix des produits alimentaires sont associées aux faiblesses structurelles sous-jacentes du secteur de l'agriculture africaine, notamment le caractère limité de la capacité de production et du développement des marchés. Les réactions des gouvernements ont été du contrôle des prix aux interdictions d'exporter et aux interventions visant à soutenir les producteurs par des subventions en faveur des intrants et une formation. Le coût de la crise alimentaire a été considérable, mettant sous pression le budget public disponible. L'augmentation de l'aide publique au développement (APD) des donateurs internationaux en faveur du développement rural régional, qui témoigne du renouvellement et du renforcement des politiques de développement agricole en Afrique, a été accueillie favorablement.

21. L'épisode de la flambée des prix des produits alimentaires montre que les pays africains doivent concevoir un cadre de politique mettant en place les bonnes incitations à l'investissement dans l'agriculture équitable entre les sexes et définissant la proportion appropriée des cultures vivrières et des cultures d'exportation. L'Afrique a également besoin d'infrastructures et de services de vulgarisation améliorés; de calibrer ses politiques commerciales nationales pour promouvoir la production agricole; d'éliminer les tarifs douaniers concernant les intrants agricoles et d'une formation et d'un transfert de connaissances aux agriculteurs. À l'échelle internationale, ces efforts nécessitent un renforcement de l'APD pour l'investissement dans les infrastructures et la recherche-développement agricole et l'élimination des éléments qui faussent les marchés agricoles internationaux.

22. La FAO a réagi aux prix élevés des denrées alimentaires en lançant, en 2007, l'Initiative contre la flambée des prix des denrées alimentaires afin d'aider les États Membres à mettre en œuvre des mesures d'urgence pour stimuler les réponses relatives aux approvisionnements alimentaires et améliorer l'accès aux aliments dans les pays les plus touchés grâce à des mesures d'appui renforcées.

23. La Conférence:

- a salué l'excellente qualité de l'analyse présentée par la FAO dans le document ARC/10/INF/5, qui expose clairement les causes profondes de la hausse des prix des produits alimentaires en 2007-08, les tendances observées depuis lors, les mesures prises par les États et les actions de suivi recommandées;
- a félicité la FAO de maintenir l'attention de la communauté mondiale centrée sur les questions liées à la sécurité alimentaire et d'aider les États Membres à obtenir l'assistance technique et financière nécessaire, notamment par l'intermédiaire de l'Initiative de la FAO contre la flambée des prix des denrées alimentaires;
- a recommandé à la FAO:
 - **de redoubler** d'efforts pour fournir aux États Membres des prévisions à long terme sur les hausses de prix attendues et donner des avis sur les

- mesures à prendre afin d'atténuer les effets des fluctuations des prix des denrées alimentaires;
- **de continuer à aider** les États Membres à préparer des stratégies de développement agricole, notamment des systèmes de suivi appropriés visant à accroître la productivité et la production des exploitations familiales;
 - **d'aider les pays à favoriser les investissements publics et privés dans l'agriculture africaine;**
- a salué les efforts déployés par les gouvernements africains pour atténuer les effets de la flambée des prix des denrées alimentaires;
 - a demandé instamment aux États Membres de:
 - **continuer à remettre en état** les exploitations familiales et fournir les infrastructures agricoles nécessaires pour faciliter leur intégration aux marchés nationaux et internationaux;
 - **s'efforcer davantage** d'adopter les ensembles technologiques appropriés favorisant des gains d'efficacité sur l'ensemble de chaîne de valeur des produits, ainsi que le recommande le PDDAA et assurer une mise en œuvre efficace du processus du PDDAA du NEPAD;
 - **exercer une pression pour faire avancer les choses** par un suivi efficace des décisions prises lors des sommets régionaux tels que le sommet d'Abuja sur les engrais de 2006, faire connaître les réussites telles que le système harmonisé de production semencière établi en Afrique de l'Est, notamment.

Défis et atouts relatifs à la production de biocarburants dans les pays africains

24. Le Secrétariat a présenté le document ARC/10/INF/6. Les agrocarburants et les biocarburants sont issus de sous-produits de l'agriculture (et notamment de l'élevage et des agro-industries) qui peuvent fournir des solutions de rechange pour la production d'énergie au bénéfice des pays africains à l'échelle nationale et au niveau des communautés rurales. L'un des principaux défis auxquels est confrontée l'Afrique pour réaliser les OMD consiste à surmonter la pauvreté énergétique. L'Afrique dispose d'un vaste potentiel de sources d'énergie renouvelable et non renouvelable qui restent très largement sous-exploitées. Étant donné que la biomasse constitue la principale forme d'énergie consommée dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne – charbon de bois et bois – il est nécessaire d'améliorer l'utilisation de cette forme traditionnelle d'énergie en adoptant des technologies améliorées (cuisinière à bois) ou éventuellement de remplacer cette forme d'énergie par d'autres, telles que le gaz fossile, le biogaz ou d'autres formes d'énergie renouvelable. Cela permettra de protéger l'environnement et, de façon générale, l'écosystème.

25. La Conférence a noté:

- que la production de biocarburants liquides en Afrique tels que le bio-éthanol et le biogazole attire les investissements du fait des marchés nationaux et internationaux naissants de sources de carburants de substitution.

- que la production d'agrocarburants en Afrique présente des risques, notamment une surexploitation opportuniste, des utilisations non durables des terres qui nuisent à l'environnement et aux populations locales; ces phénomènes provoquant un renchérissement des terres favorisant de façon disproportionnée le regroupement de celles-ci et réduisant l'accès des petits agriculteurs aux terres productives; et des atouts, notamment l'amélioration du développement rural, de la sécurité alimentaire grâce à une amélioration de la productivité, l'obtention d'énergie à un prix abordable, une diversification des revenus, une réduction de la pauvreté, une amélioration des méthodes de transformation des aliments, etc.
- a reconnu:
 - la nécessité que les politiques en matière de bioénergie envisagent le développement rural; l'amélioration des moyens d'existence des populations rurales; un appui à la production rurale et à la commercialisation de bioénergie, tout en réduisant la dépendance à l'égard de carburants fossiles importés coûteux.
 - que les gouvernements africains devront peut-être adopter l'approche participative du développement des biocarburants, hiérarchiser par ordre de priorité les besoins des marchés nationaux et élaborer des normes nationales en matière de durabilité telles que la table ronde sur les biocarburants durables.
- a félicité
 - la FAO d'avoir pris l'initiative de présenter la production de carburants en Afrique comme thème à débattre.
- a recommandé:
 - à la FAO non seulement d'aider les divers pays africains à concevoir leurs directives nationales en matière de stratégies et de politiques relatives aux biocarburants mais encore de collaborer avec le Secrétariat du NEPAD et l'Union africaine afin de parvenir à une position africaine commune sur les biocarburants,
 - que, en ce qui concerne l'utilisation de la biomasse en tant que source d'énergie, la priorité soit donnée à l'utilisation de déchets et résidus,
 - que la priorité soit donnée à l'emploi de déchets et de résidus pour la production de bioénergies,
 - que, pour l'utilisation des terres, la priorité soit donnée aux « terres marginales » et/ou aux terres dégradées.
 - que la priorité soit donnée aux « cultures pérennes » plutôt qu'aux cultures annuelles, pour la production d'énergie, et aux cultures non vivrières (comme par exemple le *Jatropha curcas*).

Rapport succinct sur les recommandations des organes régionaux de la FAO

26. Le Secrétariat a présenté le document ARC/INF/7. Les recommandations des organes régionaux de la FAO ont été présentées. À sa **dix-neuvième session, le COPACE¹** s'est

¹ Comité des pêches pour l'Atlantique Centre-Est, dix-neuvième session, 2008

essentiellement penché sur l'amélioration de l'utilisation et de la gestion durable des stocks halieutiques grâce à la formulation de plans d'action régionaux de lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée, la promotion d'une approche écosystémique des pêches (AEP), la mise en œuvre d'instruments élaborés dans le cadre du Code de conduite pour une pêche responsable.

27. À sa **vingt et unième session (2009)**, la **Commission des statistiques agricoles pour l'Afrique** a reconnu l'utilité du rapport de la FAO intitulé « Situation des systèmes statistiques alimentaires et agricoles » et a encouragé les États Membres à établir un lien entre les recensements agricoles et les recensements des populations et à utiliser CountrySTAT pour une large diffusion des données.

28. À sa **dix-septième session**, la **CCFSA**² a reconnu l'importance des forêts et de la faune sauvage dans la réduction de la pauvreté, de la faim et de la malnutrition, et a demandé instamment aux gouvernements d'associer les communautés locales à la gestion des aires protégées et au développement de l'écotourisme tout en assurant un partage équitable des recettes.

Rapport de la Conférence de haut niveau sur le développement du secteur l'agro-alimentaire et des agro-industries en Afrique

29. La Conférence, qui avait pour objet de lancer l'*Initiative pour le développement du secteur agroalimentaire et des agro-industries en Afrique* (ID3A), s'est tenue à Abuja (Nigéria) du 8 au 10 mars 2010. Quarante-trois pays africains, représentés par trois Chefs d'État et 30 Ministres, ont pris part à la Conférence accueillie par le Gouvernement de la République fédérale du Nigéria et organisée conjointement avec la Commission de l'Union africaine (CUA) en collaboration avec la BAfD, la FAO, l'ONUDI, le FIDA et la Commission économique pour l'Afrique de l'ONU.

30. L'ID3A comprend un mécanisme d'appui financier public et privé doté de dispositifs de financement groupé par taille d'entreprises et avec des guichets pour les capitaux, les garanties et le partage de risques. L'ID3A a reçu un appui très positif et le processus de conception de son mécanisme financier a été fortement dynamisé.

31. Les délégués de la Conférence en question ont fourni un retour d'informations très positives sur le concept d'ID3A, approuvé dans le cadre de la déclaration d'Abuja.

32. La Conférence a noté les recommandations des organes régionaux de la FAO et les résultats de la Conférence de haut niveau et elle a recommandé que la suite donnée aux recommandations de la Conférence de haut niveau soit présentée à la vingt-septième session.

Liste des questions devant être examinées par la vingt-septième Conférence régionale pour l'Afrique

33. Liste des questions devant être examinées par la vingt-septième Conférence régionale pour l'Afrique:

² Commission des forêts et de la faune sauvage en Afrique, dix-septième session, 2010

- Examen des incitations et mesures de dissuasion du programme de développement de l'agriculture, et de leurs incidences sur la productivité.
- Prise en compte des sexospécificités dans les initiatives en faveur de la sécurité alimentaire aux échelles nationale et régionale.
- Plateforme d'évaluation par le secteur privé des incitations présentées par le gouvernement.
- Initiatives pour les stratégies d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ses effets.
- Rapport intérimaire sur la mise en œuvre du PDDAA.
- Examen régional pour la production et la disponibilité d'engrais, notamment biologiques.
- Développement du secteur agro-alimentaire et des agro-industries pour améliorer le processus de la chaîne de valeur.
- Évaluation du système semencier en Afrique.
- Questions relatives aux OGM dans l'agriculture africaine – tirer parti des aspects réglementaires, notamment les incidences sanitaires et économiques.
- Partenariat entre les secteurs public et privé pour lancer des programmes agricoles de nature à pérenniser les moyens d'existence et créer de la richesse.
- Mécanisme agricole visant à améliorer la productivité par l'élevage, les pêches et les forêts.
- Évaluation du programme de développement après les situations d'urgence de la FAO pour la sécurité alimentaire et des moyens d'existence durable.
- Participation de pays africains à l'établissement et à l'application de normes internationales concernant la sécurité sanitaire et la qualité des aliments d'origine végétale et animale.
- Coopération Sud-Sud pour le développement de l'agriculture dans la région.
- Tirer parti de l'affectation de ressources humaines et budgétaires au Bureau régional conformément à la réforme de la FAO
- Revoir l'organisation de la Conférence régionale pour l'Afrique, en y intégrant la mise en place d'un mécanisme de suivi sur la mise en œuvre des décisions de la Conférence et l'établissement de rapports sur ses résultats.

Questions diverses

- La Conférence s'est déclarée préoccupée par la coordination des interventions par des organes des Nations Unies aux échelles nationale et régionale et a recommandé à la FAO d'engager un dialogue avec ses partenaires des Nations Unies afin de faciliter une assistance plus efficace à l'échelle des pays pour parvenir à la sécurité alimentaire.
- Reconnaissant l'intérêt croissant des pays pour la mise en commun des données d'expérience nationales et des réussites, la Conférence a proposé l'organisation, aux futures conférences, d'exposés des pays et d'échanges de données d'expérience.
- La Conférence a recommandé de renforcer la relation entre les Représentants permanents des pays africains à la FAO à Rome et les bureaux régionaux.

**Allocution de Mme Maria Helena Semedo
Sous-Directrice générale/
Représentante régionale de la FAO pour l'Afrique
prononcée durant la cérémonie d'ouverture de la réunion du Comité technique**

Monsieur le Président,

Monsieur le Président du Conseil,

Mesdames et Messieurs les ministres,

Mesdames et Messieurs les représentants du corps diplomatique et des organisations internationales,

Honorables délégués,

Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un réel plaisir et un honneur de vous souhaiter à toutes et à tous la bienvenue, au nom du Directeur général de la FAO, M. Jacques Diouf, à la réunion du Comité technique de la vingt-sixième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique organisée à Luanda.

Votre présence ici témoigne, si besoin en était, de votre constant engagement et dévouement aux côtés de la FAO pour la sécurité alimentaire et de l'importance des questions qui feront l'objet de discussions au cours des prochains jours.

Je tiens à remercier solennellement, au nom de la FAO et des honorables délégués, le Gouvernement de la République d'Angola pour avoir accepté d'abriter cette importante Conférence, pour la qualité du dispositif logistique mis à disposition et pour l'accueil chaleureux et bien fraternel qui nous a été réservé à tous depuis notre arrivée dans cette belle et historique ville qu'est Luanda.

Mes remerciements sincères vont également au Président et à l'ensemble des membres du Comité national d'organisation, pour la diligence et l'engagement avec lesquels ils se sont acquittés de leur responsabilité, en synergie avec le Secrétariat de la FAO en charge de la Conférence. *Muito obrigado.*

Distingués délégués,
Honorables invités,

Comme vous le savez, le contexte général de récession économique et de crise alimentaire que le monde traverse depuis la tenue de notre vingt-cinquième Conférence régionale à Nairobi en 2008 est encore bien présent autour de nous, avec des effets durement ressentis par les populations les plus pauvres.

Plus d'un milliard de personnes à travers le monde souffrent présentement de la faim et de la malnutrition. En 2008, l'Afrique subsaharienne comptait 212 millions de personnes souffrant de la faim. Suite à la crise alimentaire consécutive à la flambée des prix de 2007-08, ce chiffre est passé à 265 millions en 2009, soit près de 30 pour cent de la population totale. Alors que

l'Afrique était exportatrice nette de produits alimentaires au moment des indépendances, dans les années 1960, notre continent est progressivement devenue importateur net, avec un niveau d'importations alimentaires présentement de l'ordre de 33 milliards d'USD, contre seulement 14 à 15 milliards d'USD d'exportations.

La situation insoutenable que je viens de présenter nous interpelle tous, au moment où plusieurs pays de la région commémorent le cinquantième anniversaire de leur indépendance. Je me permets de ne pas revenir sur les causes et le diagnostic y relatifs et que vous connaissez tous. Le défi de taille qui nous interpelle est notamment celui de nourrir une population mondiale croissante, qui devrait compter 9 milliards de personnes d'ici à 2050 (dont près de 2 milliards en Afrique), satisfaire la demande croissante de biocarburants, qui exercera une pression accrue sur les ressources naturelles, et assurer une gestion durable de ressources naturelles limitées, dans un contexte de menaces préoccupantes liées au changement climatique qui touche l'Afrique de manière disproportionnée.

Il m'apparaît opportun de rappeler quelques éléments importants du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire tenu à Rome en novembre dernier et sur lesquels nous devons nous appuyer:

- Le besoin de redoubler d'efforts pour atteindre les objectifs du Sommet mondial de l'alimentation et du Millénaire pour le développement et éradiquer la faim le plus vite possible;
- l'engagement de renforcer la coordination internationale et la gouvernance de la sécurité alimentaire en mettant en œuvre la réforme du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA);
- la nécessité d'inverser la tendance à la diminution des financements nationaux et internationaux publics et privés consacrés à l'agriculture, à la sécurité alimentaire et au développement rural, notamment dans notre région.

La déclaration du Sommet indique par ailleurs explicitement qu'il faut soutenir les cadres de développement régionaux tels que le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) du NEPAD qui, comme vous le savez est maintenant intégré dans les instances de l'Union africaine, en tant qu'agence de planification et de coordination. La FAO est heureuse d'avoir contribué à l'élaboration du PDDAA ainsi qu'au processus de sa mise en œuvre en cours, à travers les « pactes » (« compacts ») du PDDAA maintenant signés par 18 pays africains. Notre Organisation apporte l'assistance technique nécessaire à la préparation de plans d'investissement relatifs à cet important processus continental.

C'est donc à la lumière du contexte ci-dessus évoqué que je souhaiterais que vous passiez en revue les recommandations que vous avez faites il y a deux ans à Nairobi et proposer/adopter d'autres mesures visant à accélérer l'éradication de la famine et le développement économique de notre chère région.

Monsieur le Président,
Honorables délégués,
Mesdames et Messieurs,

Je voudrais attirer votre aimable attention sur la particularité de cette vingt-sixième Conférence régionale de la FAO qui s'insère directement dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action immédiate, dans le contexte du renouveau de la FAO à l'horizon 2013. En

effet, à la différence des précédentes, nos conférences régionales sont dorénavant intégrées aux organes directeurs de la FAO, contribuant ainsi à renforcer la cohérence entre les domaines prioritaires de la FAO au niveau régional et les objectifs stratégiques mondiaux de l'Organisation. Dans cette heureuse perspective, le Président fera directement rapport sur les décisions de la présente Conférence lors de la trente-septième session de la Conférence de la FAO en 2011.

Les dispositions ci-dessus sont cohérentes avec le renforcement et l'accélération du processus de décentralisation maintenant amorcé et qui appelle les bureaux décentralisés à exercer un rôle plus conséquent dans la planification stratégique, l'établissement des priorités et la mobilisation des ressources. La décentralisation du Programme de coopération technique (PCT) et de certaines responsabilités de la gestion et de la coordination du réseau des représentations de la FAO sont déjà effectives. Ceci devrait améliorer l'aptitude des bureaux décentralisés à répondre plus efficacement aux besoins des pays, des sous-régions et de la région.

La mise en œuvre du Programme de travail et budget pour 2010-11, ainsi que les domaines d'action prioritaires pour la région Afrique vous seront présentés à la présente Conférence.

Monsieur le Président,
Distingués délégués,

Deux importants documents touchant à des domaines clés dans l'équation de sécurité alimentaire durable vous seront soumis pour examen au cours des jours à venir, à savoir: i) le soutien apporté par la FAO à la mise en œuvre du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA); et ii) les répercussions du changement climatique sur la sécurité alimentaire et la gestion des ressources naturelles en Afrique.

Les résultats de vos discussions et recommandations seront présentés au segment ministériel de notre Conférence pour considération et adoption.

Un certain nombre de documents d'information portant sur d'autres problématiques liées au thème général de la Conférence seront également soumis à votre attention, notamment:

- La hausse des prix des aliments et la sécurité alimentaire – menaces, possibilités nouvelles et incidences budgétaires relatives à l'agriculture durable
- Enjeux et perspectives pour la production de biocarburants dans les pays africains.

Par ailleurs, une série de manifestations parallèles sur des thèmes clés sont prévus en marge de la Conférence, à savoir:

- une session sur les principaux enjeux des investissements directs dans l'agriculture en Afrique, et les principes de base pour un code de conduite volontaire;
- une session sur l'édification d'institutions de gouvernance nationales et régionales pour la sécurité alimentaire et la nutrition, dans le contexte de la réforme du Comité sur la sécurité alimentaire (CSA);
- une session sur la production et la protection du manioc en Afrique.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Notre région est confrontée à des défis importants dans le domaine de la sécurité alimentaire et du développement de l'agriculture au sens large. Parmi ces défis, je voudrais particulièrement souligner celui du sous-investissement dans l'agriculture à la base de la contre-performance du secteur de l'agriculture. Comme vous le savez, la part de l'aide publique au développement mondiale consacrée à l'agriculture (au sens large) est passée de 19 pour cent dans les années 1980 à seulement 5 pour cent présentement. L'engagement pris par les chefs d'État à Maputo en juillet 2003, d'allouer au moins dix pour cent des budgets nationaux à l'agriculture sur cinq ans, est un signe encourageant et dont la mise en œuvre effective devrait être diligentée.

C'est dans cette même visée que le Sommet de l'UA sur la sécurité alimentaire à Abuja en décembre 2006 a appelé à accélérer la réduction de l'insécurité alimentaire par la mobilisation des ressources africaines pour produire les denrées dont l'Afrique a besoin et de mettre un terme aux coûteuses importations alimentaires auxquelles j'ai fait référence plus tôt.

Je voudrais également rappeler les conclusions de la Conférence de niveau ministériel sur l'eau pour l'agriculture et l'énergie organisée à Syrte en décembre 2008, conjointement par la FAO, l'Union africaine et le NEPAD, dans le cadre de laquelle un portefeuille de 1 000 projets et programmes d'investissement à court, moyen et long termes a été préparé pour chacun des 53 pays africains et assorti d'une enveloppe totale de financement de 65 milliards d'USD.

Il est réconfortant de noter que le contexte international actuel est plutôt propice à l'agriculture. L'attitude des principaux bailleurs de fonds aussi bien bilatéraux que multilatéraux (Banque mondiale, Union européenne, G8 notamment) apparaît favorable à des actions vigoureuses contre la faim. À ce titre je voudrais citer l'engagement renouvelé de la Banque mondiale en faveur du secteur agricole en Afrique et la réunion du G8 de l'Aquila (Italie), qui a annoncé la décision de mobiliser 20 milliards d'USD sur trois ans en faveur des petits producteurs des pays en développement à déficit vivrier. Ces engagements doivent bien entendu être traduits en actions concrètes sans délai.

Monsieur le Président,
Honorables délégués,
Mesdames et Messieurs,

Pour conclure, je voudrais citer le Président de l'Union Africaine nouvellement élu en janvier 2010, le Président Bingu Wa Mutharika du Malawi, qui a demandé à « ***L'Assemblée de l'UA de partager le rêve que d'ici 5 ans aucun enfant en Afrique ne devrait plus mourir de faim et malnutrition. Aucun enfant ne devrait aller au lit affamé*** ». Cette pertinente et opportune déclaration nous interpelle pour relever le défi de la sécurité alimentaire, non seulement parce que c'est un objectif noble en soit, mais aussi parce qu'il s'agit de sauvegarder la dignité de l'Afrique. Le diagnostic est donc bien établi et nous avons le leadership, la vision et l'ambition nécessaires pour relever les défis de l'agriculture pour notre région.

Je suis confiante que les riches discussions et échanges au cours des quelques jours à venir vont déboucher sur des propositions et recommandations pertinentes à traduire en actions

concrètes sur le terrain, dans un esprit de gestion basée sur les résultats et la responsabilisation.

Pour terminer, je voudrais réitérer l'engagement de la FAO à mettre son expertise technique et son expérience au service des États Membres de la région, dans le cadre de notre lutte commune pour le noble objectif de sécurité alimentaire, dans la vision exprimée par le Président Mutharika.

Je vous remercie de votre aimable attention.

**Déclaration de Luanda sur la nécessité d'investir dans l'agriculture
pour assurer la sécurité alimentaire en Afrique**

Nous, ministres africains de l'agriculture, réunis à Luanda, du 3 au 7 mai 2010, à l'occasion de la vingt-sixième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique, remercions vivement le Gouvernement et le peuple de la République d'Angola de leur aimable invitation, de leur chaleureuse hospitalité et de l'excellente organisation d'une manifestation qui nous aura permis d'ouvrir la voie à une agriculture prospère et, au-delà, à la sécurité alimentaire et à l'élimination de la pauvreté dans les zones rurales.

1. **Convaincus** que l'insuffisance des investissements explique la lenteur des progrès de l'agriculture et de la sécurité alimentaire dans notre région, nous demandons que des investissements supplémentaires soient consentis en vue de la réalisation des objectifs de réduction de la pauvreté et du nombre de personnes souffrant de malnutrition. À cet égard, nous nous félicitons que neuf pays africains soient parvenus à consacrer 10 pour cent de leur budget national à l'agriculture conformément aux engagements de Maputo, et nous sommes convaincus que les autres gouvernements africains feront tout leur possible pour atteindre cet objectif;
2. **Regrettant que**, malgré les avertissements lancés peu après le déclenchement simultané de la crise financière et de la flambée des prix des denrées alimentaires et de l'énergie en 2008, l'inversion de la baisse tendancielle de la part de l'agriculture dans l'aide publique au développement ait été relativement lente et que les engagements pris, à Gleneagles et à L'Aquila, aux sommets du G-8 et du G-20, ne se soient pas encore concrétisés par des apports financiers;
3. **Préoccupés** par les conditions de plus en plus difficiles que créent pour la production agricole et la sécurité alimentaire les adaptations au changement climatique, notamment le développement des biocarburants, et considérant que le changement climatique exige qu'une attention conjointe soit portée aux efforts en faveur de la sécurité alimentaire;
4. **Considérant** que le développement des biocarburants constitue une chance et un défi pour l'agriculture, pour autant que ce ne soit pas au détriment de la sécurité alimentaire;
5. **Réaffirmant notre engagement** en faveur de la mise en œuvre de la Déclaration sur l'agriculture et la sécurité alimentaire en Afrique adoptée par les chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine en juillet 2003 (Déclaration de Maputo), par laquelle ceux-ci s'engageaient à ce que leur gouvernement exécute d'urgence le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture (PDDAA) du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), notamment en portant à 10 pour cent au moins, dans un délai de cinq ans, la part du budget national consacrée à l'agriculture,

6. **Décidons maintenant** d'honorer les engagements pris aux termes de la Déclaration de Maputo et les décisions prises ultérieurement sur l'agriculture et la sécurité alimentaire lors des sommets de l'Union africaine tenus à Syrte sur l'eau et l'agriculture (2004, 2007) et sur l'agriculture au service du développement économique (2009). Par réalisme et afin d'augmenter les chances de succès, nous rappelons qu'il avait été décidé, au Sommet de l'Union africaine sur la sécurité alimentaire en Afrique, tenu à Abuja en décembre 2006, d'axer les efforts sur quelques produits à caractère stratégique adaptés à la région et à chaque sous-région et pays. Sachant que nous nous concentrerons dans chaque pays sur ces quelques produits stratégiques, **nous nous engageons à:**

- a) prendre résolument des mesures dans chacun de nos États Membres pour faire respecter les engagements déjà pris dans le cadre du PDDAA par l'Union africaine et les communautés économiques régionales en vue de donner la priorité à l'agriculture et à la sécurité alimentaire; à cette fin, mobiliser des fonds publics nationaux pour accomplir les premiers pas vers la réalisation de l'objectif d'une croissance de l'agriculture égale ou supérieure à six pour cent par an, comme prévu par le NEPAD;
- b) relever activement le double défi de la sécurité alimentaire et du changement climatique et mobiliser des ressources nationales et internationales pour traiter les deux questions en synergie, en recherchant le juste équilibre, en fonction des circonstances, entre l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets;
- c) encourager les États Membres à faire davantage appel aux engrais, à l'irrigation et à la mécanisation pour parvenir à la sécurité alimentaire sur le continent;
- d) encourager les gouvernements à contribuer au Mécanisme africain de financement pour le développement des engrais, qui relève de la Banque africaine de développement, et à donner suite aux autres recommandations importantes du Sommet d'Abuja de 2006 sur les engrais;
- e) inciter le secteur privé local à investir dans l'agriculture en encourageant la création de conditions favorables à une agriculture durable et rentable;
- f) renforcer les mécanismes de dialogue avec les donateurs afin de simplifier les dispositifs et les procédures de versement des fonds promis aux sommets du G-8 et du G-20 à Gleneagles et L'Aquila, en vue d'aider l'Afrique à atteindre les objectifs fixés en matière d'agriculture et de sécurité alimentaire par l'Union africaine lors du sommet sur la sécurité alimentaire et d'autres sommets, les objectifs la concernant adoptés au Sommet mondial sur la sécurité alimentaire tenu à Rome en 2009, et les Objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier les objectifs 1 (lutte contre la pauvreté et la faim) et 7 (protection de l'environnement);
- g) dans l'intérêt de l'efficacité du financement et des actions en faveur du développement, encourager les partenariats et y participer activement, afin d'assurer une meilleure gouvernance des interventions dans l'agriculture et la sécurité alimentaire, de mieux harmoniser ces interventions et de coopérer davantage en leur faveur, aux niveaux national, régional et mondial;
- h) appeler instamment les États Membres ou les gouvernements à continuer à élaborer et à présenter à la FAO des plans, programmes et projets visant à résoudre les problèmes de l'agriculture et du développement rural en Afrique. Nous appelons en outre la FAO à renforcer sa collaboration et son partenariat avec d'autres organisations régionales et sous-régionales pour que la voix de l'Afrique soit entendue dans les instances internationales qui s'occupent de questions liées à l'alimentation et à l'agriculture. La

FAO doit également renforcer son réseau de bureaux régionaux et sous-régionaux et de bureaux de pays pour que ceux-ci puissent jouer efficacement le rôle accru qui leur a été confié dans le cadre de la réforme de la FAO, en particulier dans le cadre du processus de décentralisation.

Fait à Luanda
République d'Angola
7 mai 2010